

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI**



**DIRECTION GENERALE**

BP 1156 Bujumbura-Burundi

Téléphone +257 22 216734, Fax +257 22 222635

E-mail: [ins.burundi@insbu.bi](mailto:ins.burundi@insbu.bi)

Site Web: [www.insbu.bi](http://www.insbu.bi)

Twitter: @INSBURUNDI

**Bulletin du commerce extérieur de marchandises**

**quatrième trimestre 2023**



*Service Conjoncture et  
Commerce Extérieur*

*Département Technique*

*Février 2023*

## *Table des matières*

Table des matières	2
Liste des abréviations	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Avant-propos	6
Evolution des échanges commerciaux	7
a. La balance Commerciale	8
b. Les importations	9
c. Exportations	13
c.1. Principaux produits exportés définitivement	13
c.2. Exportations temporaires	14
II. Annexes : Tableaux statistiques	18
Annexe 1 : La balance Commerciale	18
Annexe 2 : Les importations	19
Annexe 3 : Les exportations	42
Tableau 22 : Evolution des exportations par continent en 2023 (en millions de BIF)	43
a. Définition	55
b. Système du Commerce extérieur	55
c. Nomenclature	55
d. Valeur statistique	56
e. Volume	56
f. Pays partenaires	56
g. Source de données	56
h. Traitement des données	56
i. Publication et diffusion	57

### *Liste des abréviations*

%	: Pourcentage
BIF	: Burundian Francs
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEPGL	: Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
EAC	: East African Community
INSBU	: Institut National de la Statistique du Burundi
OBR	: Office Burundais des Recettes
OMD	: Organisation Mondiale des Douanes
RDC	: République Démocratique du Congo
SADC	: Southern African Development Community
SH	: Système Harmonisé
Trim ou T	: Trimestre
U. E	: Union Européenne

## Liste des tableaux

Tableau 1 : La balance commerciale (millions de Fbu).....	18
Tableau 2 : Evolution des importations par grands groupes de produits en 2022 en millions de BIF.....	19
Tableau 3 : Importations par grands groupes de produits en 2023 en millions de BIF .....	23
Tableau 4 : Les principales importations au 4 <sup>ème</sup> trimestre de 2022 (en millions de BIF).....	27
Tableau 6 : Evolution des importations du Burundi par continent en 2022 (en millions de BIF).....	33
Tableau 7 : Evolution des importations du Burundi par continent en 2023 (en millions de BIF).....	34
Tableau 8 : Vingt principaux pays d'importations au 2 <sup>ème</sup> trimestre 2022 (en millions de BIF).....	35
Tableau 9 : Vingt principaux pays d'importations au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2023 (en millions de BIF).....	36
Tableau 11 : Evolution des importations à partir des Pays du COMESA en 2022 (en millions de BIF).....	37
Tableau 12 : Importations à partir des Pays du COMESA en 2023 (en millions de BIF) .....	38
Tableau 13 : Evolution des importations à partir des Pays de l'EAC en 2022 (en millions de BIF).....	38
Tableau 14 : Importations à partir des Pays de l'EAC en 2023 (En millions de BIF) .....	39
Tableau 15 : Evolution des importations à partir des pays de la CEPGL en 2022 (en millions de BIF).....	39
Tableau 16 : Evolution des importations à partir des pays de la CEPGL en 2023 (en millions de BIF).....	39
Tableau 17 : Evolution des importations à partir des pays de la CEEAC en 2022 (en millions de BIF).....	39
Tableau 18 : Importations à partir des pays de la CEEAC en 2023 (En millions de BIF) .....	40
Tableau 19 : Evolution des importations à partir des pays de la SADC en 2022 (En millions de BIF).....	40
Tableau 20 : Evolution des importations à partir des pays de la SADC en 2023 (En millions de BIF).....	41
Tableau 21 : Evolution des exportations par continent en 2022 (en millions de BIF).....	42
Tableau 23 : Principaux pays d'exportations au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022 (en millions de BIF)....	44
Tableau 24 : Principaux pays d'exportations au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2023 (en millions de BIF)....	45
Tableau 25 : Exportations des produits définitives au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022 en valeur (Millions de BIF).....	46
Tableau 26 : Exportations des produits domestiques au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2023 en valeur (Millions de BIF) .....	47
Tableau 27 : Exportations temporaires au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022 en valeur (Millions de BIF) 50	
Tableau 27 : Exportations temporaires au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2023 en valeur (Millions de BIF) 51	
Tableau 28 : Les réexportations au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022 en valeur (millions de BIF).....	52
Tableau 29 : Les réexportations au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2023 en valeur (Millions de BIF) .....	53
Tableau 30: Réexportations par principaux pays destinataires au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022 (en millions de BIF).....	54
Tableau 31 : Réexportations par principaux pays destinataires au 4 <sup>ème</sup> trimestre de 2023 (en millions de BIF).....	54

## Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Evolution des importations et exportations trimestrielles (en milliards de BIF) .....</i>	<i>7</i>
<i>Graphique2 : Balance commerciale (en milliards de BIF).....</i>	<i>8</i>
<i>Graphique 3 : Poids des importations et des exportations dans le total des échanges.....</i>	<i>9</i>
<i>Graphique 4: Part des principaux produits importés (en %).....</i>	<i>10</i>
<i>Graphique 5 : Importations trimestrielles par continent (en milliards).....</i>	<i>11</i>
<i>Graphique 7 : Importations trimestrielles par zone économique (en milliards).....</i>	<i>13</i>
<i>Graphique 8 : Exportation des principaux produits (milliards) .....</i>	<i>14</i>
<i>Graphique 9: Exportations trimestrielles par continent (milliards).....</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 10 : Principaux pays d'exportation (en %) .....</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 12 : Principales réexportations (en %) .....</i>	<i>17</i>
<i>Graphique 13 : Importations des produits pétroliers (en milliards de BIF).....</i>	<i>31</i>
<i>Graphique 14 : Evolution des importations d'autres produits importants (en milliards de BIF) ....</i>	<i>31</i>
<i>Graphique 15 : Evolution des importations du ciment en milliards de BIF .....</i>	<i>32</i>
<i>Graphique 16 : Evolution des importations de médicaments en milliards de BIF .....</i>	<i>32</i>
<i>Graphique 18 : Evolution des exportations de l'Or en milliards de BIF .....</i>	<i>48</i>
<i>Graphique 19: Evolution des exportations du café en milliards de BIF .....</i>	<i>49</i>

### *Avant-propos*

L'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques provisoires du commerce extérieur relatives au quatrième trimestre de 2023. Ces statistiques permettent ainsi de mettre en lumière l'évolution nominale des importations et des exportations du Burundi.

Cette publication répond à l'une des missions de l'INSBU de mettre à la disposition des acteurs et décideurs des informations sur la conjoncture économique nationale, en particulier celles en rapport avec le commerce extérieur, dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de dynamisation du secteur privé et de diversification économique aux fins de l'amélioration du climat des affaires.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, en particulier l'Office Burundais des Recettes pour la mise à disposition à temps des fichiers mensuels des déclarations douanières, la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'Office Burundais du Thé (OTB) pour la fourniture de données complémentaires pour l'enrichissement de la publication.

Tout en espérant que ce document répond à vos attentes, il pourrait contenir quelques imperfections malgré les vérifications et contrôles effectués. Aussi, l'Institut National de la Statistique du Burundi accueillerait-il volontiers vos avis et suggestions afin d'améliorer la qualité des prochaines publications.

**Le Directeur Général a.i de l'INSBU**

**Nicolas NDAYISHIMIYE.**

## Evolution des échanges commerciaux

*Augmentation de la valeur des importations et des exportations au quatrième trimestre de 2023 par rapport à la même période de 2022.*

Cette partie se focalise sur l'analyse des importations et des exportations au cours du quatrième trimestre de l'année 2023 en comparaison avec la même période de 2022.

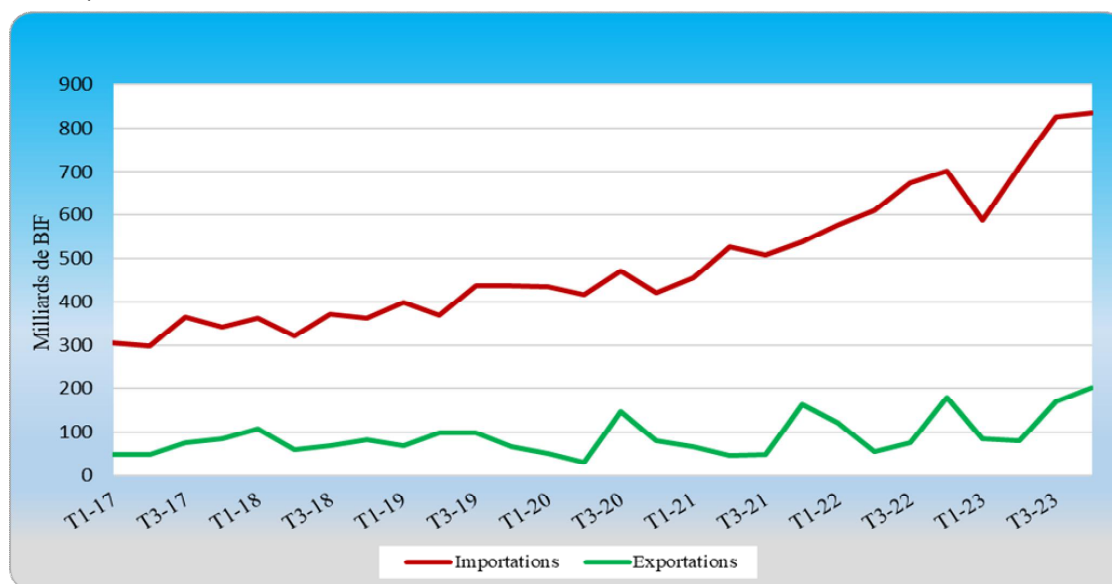
En glissement annuel, les exportations du quatrième trimestre de 2023 enregistrent une hausse de 12,9%. La performance est observée d'une part du côté des exportations définitives qui passent de 165,3 milliards de BIF au quatrième trimestre de 2022 à 187,2 milliards de BIF une année après, équivalent à une hausse de 13,2%. D'autre part, il y a les réexportations avec un accroissement de 33,3%, passant de 7,8 milliards à 10,4 milliards.

Parmi les trois composantes des exportations, seules les exportations temporaires ont marqué une baisse au moment où les exportations définitives et les réexportations enregistrent une augmentation. Ces composantes sont dans un premier temps les exportations définitives qui sont des marchandises en libre circulation qui quittent le territoire douanier et qui sont destinées à demeurer définitivement en dehors de celui-ci. Il y a ensuite les exportations temporaires définies comme un régime douanier qui permet d'exporter temporairement des marchandises qui se trouvent en libre circulation dans le territoire douanier, en vue de leur faire subir une transformation, ouvraison ou réparation et de les réimporter ensuite en exonération totale ou partielle des droits et taxes à l'importation.

La dernière composante comprend les réexportations qui sont des marchandises importées et réexportées sous le contrôle de la douane.

En ce qui concerne les importations, au cours de la période sous analyse, elles augmentent de 18,8% au quatrième trimestre de 2023 par rapport à la même période d'il y a un an.

*Graphique 1 : Evolution des importations et exportations trimestrielles (en milliards de BIF)*



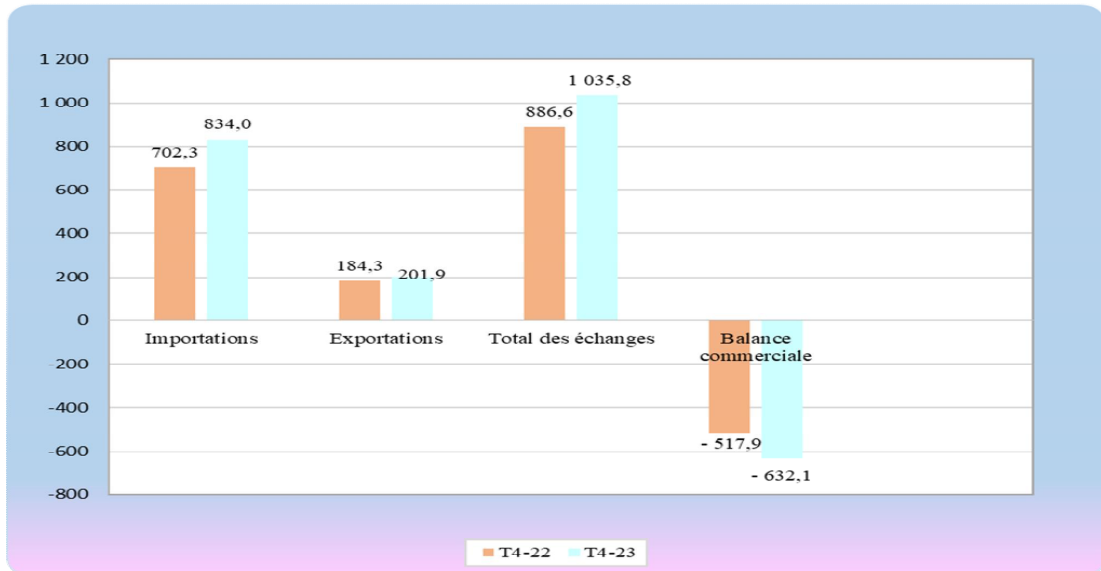
### a. La balance Commerciale

#### *Détérioration de la balance commerciale à hauteur de 22,0% au quatrième trimestre de 2023*

Au quatrième de 2023, la balance commerciale se détériore en passant de 517,9 milliards de BIF en 2022, à 632,1 milliards de BIF en 2023 ; soit une hausse en valeur absolue de 114,2 milliards de BIF et 22,0 en pourcentage.

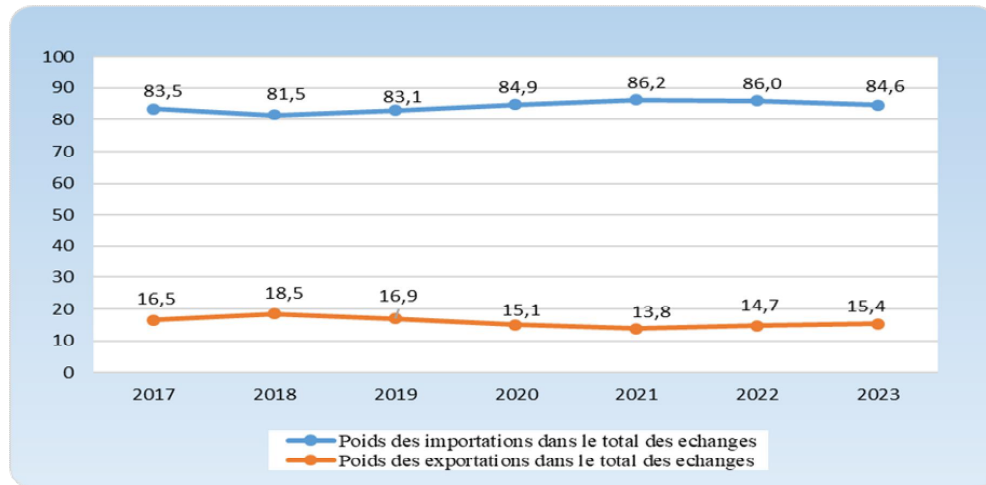
Cette dégradation est consécutive à la hausse de la valeur des importations de l'ordre de 18,8%, largement supérieure à la hausse des exportations compte tenu du poids des importations dans le total des échanges, environ 80,5%. Les exportations quant à elles enregistrent une hausse de 9,5%. Cependant, vue leur faible poids dans le total des échanges, cette amélioration est freinée par l'augmentation des importations. D'où la détérioration de la balance commerciale et du taux de couverture des importations par les exportations.

Graphique 2 : Balance commerciale (en milliards de BIF)





Graphique 3 : Poids des importations et des exportations dans le total des échanges



## b. Les importations

*Augmentation de 18,8% du niveau de la valeur des importations au quatrième trimestre de 2023 par rapport à la même période de 2022.*

En glissement annuel, la valeur des importations augmente de 18,8%. Elle est estimée à 834,0milliards de BIF au trimestre sous revue contre 702,3milliards de BIF de l'année précédente. La même tendance est observée en comparaison avec le trimestre précédent, soit un léger accroissement de 1,1%.

La hausse de la valeur des importations au quatrième trimestre de 2023 est essentiellement liée aux produits pétroliers, les engrais chimiques et les médicaments.

### b.1. Principaux produits importés

*Les produits pétroliers dominent les importations du quatrième trimestre de 2023.*

Exprimés en pourcentage du total des importations, les produits importés au quatrième trimestre sont dominés par les produits pétroliers (24,3%), les engrais minéraux (6,8%), les médicaments (3,0%), les voitures de tourisme et le ciment (2,3%). Selon le graphique ci-après, les trois premiers produits sont les mêmes que ceux du quatrième trimestre de 2022.

Graphique 4: Part des principaux produits importés (en %)



## b.2. Importations par continent

*L'Asie demeure la première provenance des produits importés au Burundi à hauteur de 62,8% du total des importations.*

Au cours de la période sous revue, les marchandises importées au Burundi sont constituées essentiellement des produits en provenance de l'Asie. Leur valeur s'évalue à 523,9 milliards, soit 62,8% du total des importations de cette période.

Les principaux produits importés mentionnés ci-avant, surtout les produits pétroliers, proviennent de l'Asie ce qui lui confère cette place.

La part des autres continents est de 26,6% ; 9,2% ; 1,3% respectivement pour l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. L'Australie a une part très minime de 0,1% pour cette période.

La même situation s'observe au même trimestre de 2022 mais avec les valeurs et parts différentes tout en sachant que les importations en provenance des continents ont varié à la hausse sauf pour l'Europe.

**Graphique 5 : Importations trimestrielles par continent (en milliards)**



### **b.3. Principaux pays d'importations**

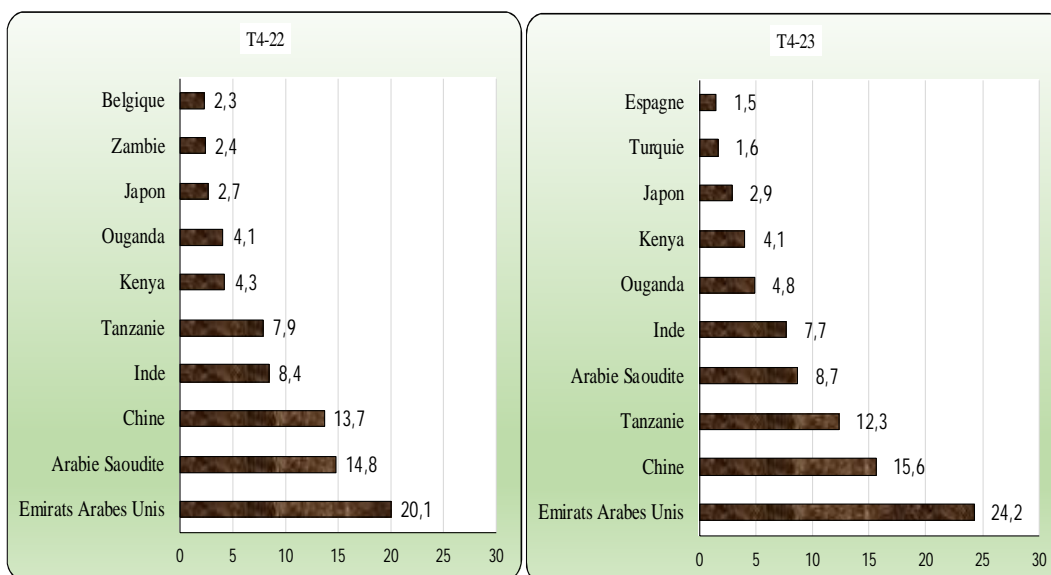
Les Emirats Arabes Unis se maintiennent en première position des pays partenaires du Burundi au quatrième trimestre de 2023.

Les Emirats Arabes Unis sont le premier partenaire du Burundi pour les importations avec 24,2% du total des importations du quatrième trimestre de 2023. Il s'en suit la Chine (15,6%) et la Tanzanie (12,3%).

Les produits pétroliers, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que les articles de friperie constituent le gros des importations du Burundi en provenance des Emirats Arabes Unis pour cette période. La Chine quant à elle fournit essentiellement les produits laminés plats en aciers inoxydables au moment où la Tanzanie vend les produits le maïs, les engrais minéraux ; les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques ainsi que la farine de froment.

Il faut noter que les principaux pays d'importation ne sont pas nécessairement les mêmes pour les deux trimestres comparés.

**Graphique 6 : Parts des principaux pays d'importations (en %)**



#### **b.4. Importations par zone économique.**

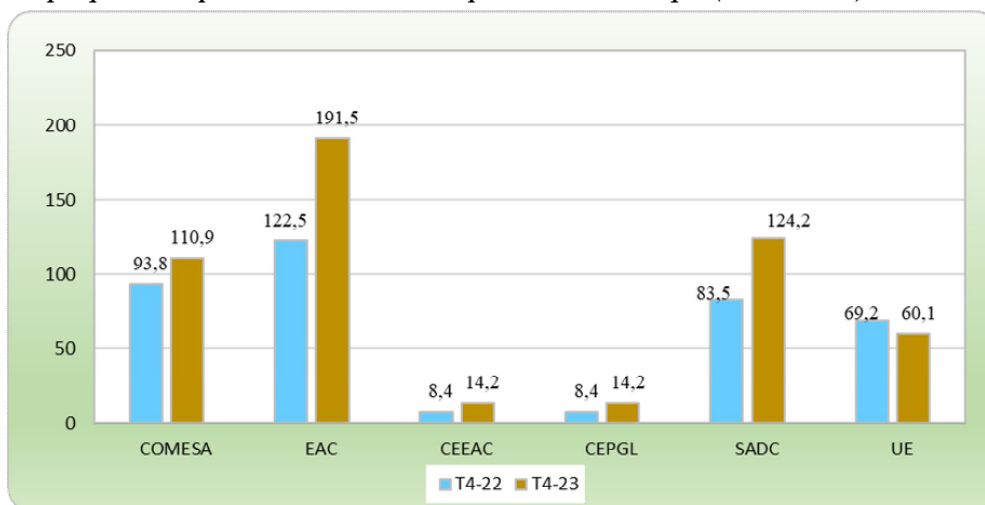
*L'EAC maintient la première place avec 23,0 % du total des importations de la période sous analyse.*

La valeur des marchandises en provenance de l'EAC se chiffre à 191,5 milliards de BIF, soit 23,0 % du total des importations. Les principaux produits importés de l'EAC sont dominés par le maïs, les produits laminés, les bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage et les engrais minéraux.

Tout en sachant qu'un pays peut appartenir à plus d'une communauté, la SADC vient en deuxième position avec 14,9 % du total des importations. Il est suivi du COMESA (13,3%), de la CEEAC et de la CEPGL (1,7% toutes les deux).

Par rapport au même trimestre de 2022, on observe une hausse des importations en provenance de toutes les zones économiques à l'exception de l'Europe.

**Graphique 7 : Importations trimestrielles par zone économique (en milliards)**



### **c. Exportations**

*Augmentation de la valeur des exportations, passant de 184,3 milliards de BIF au quatrième trimestre de 2022 à 201,9 milliards de BIF au trimestre sous revue.*

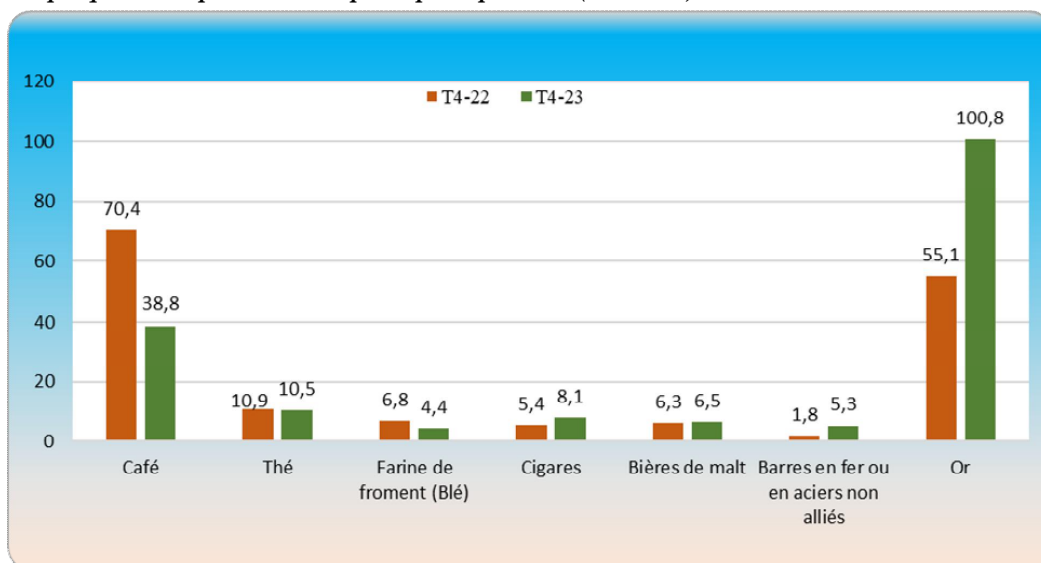
Les exportations (définitives, temporaires et réexportations) du quatrième trimestre de 2023 enregistrent une hausse de 9,5% par rapport à la même période de l'année précédente. En effet, la valeur des exportations du quatrième trimestre de 2023 s'élève à 184,3 milliards contre 201,9 milliards de BIF au même trimestre d'il y a une année. Cela est essentiellement lié à l'augmentation de la valeur des principaux produits exportés en l'occurrence le tabac, la bière de malt, les barres en fer ou en acier non alliés et les minerais dont l'or.

#### **c.1. Principaux produits exportés définitivement**

*Prédominance du café, du thé, de la farine de froment, du tabac, de la bière de malt et des minerais dans les exportations définitives du quatrième trimestre de 2023.*

La valeur des exportations du Burundi est en grande partie influencée par cette composante. Ainsi, les exportations définitives du quatrième trimestre de 2023 s'évaluent à 187,2 milliards sur les 201,9 milliards enregistrés pour cette période, soit 92,8% du total des exportations. Les principaux produits exportés définitivement sont largement dominés, en pourcentage du total de la valeur des exportations, par les minerais dont l'or à plus de 50%. D'autres produits sont le café (20,7%), le thé (5,6%), le tabac (4,3%), la bière de malt (3,5%), les produits laminés ou en aciers non alliés (2,8%) et la farine de froment (2,4%). Ces produits dominent également au quatrième trimestre de 2022.

**Graphique 8 : Exportation des principaux produits (milliards)**



### **c.2. Exportations temporaires**

*Les articles de transport ou d'emballage et les bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux et emballages tubulaires dominent les exportations temporaires du quatrième trimestre de 2023.*

Les exportations temporaires du trimestre sous analyse sont essentiellement les articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques ainsi que les bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre. Leur part dans le total des exportations est de 2,1%.

Les marchandises destinées aux foires et expositions à l'extérieur du pays font également partie de cette catégorie.

Les exportations temporaires sont à destination de la RDC à hauteur de 77,0% surtout les articles dominants susmentionnés.

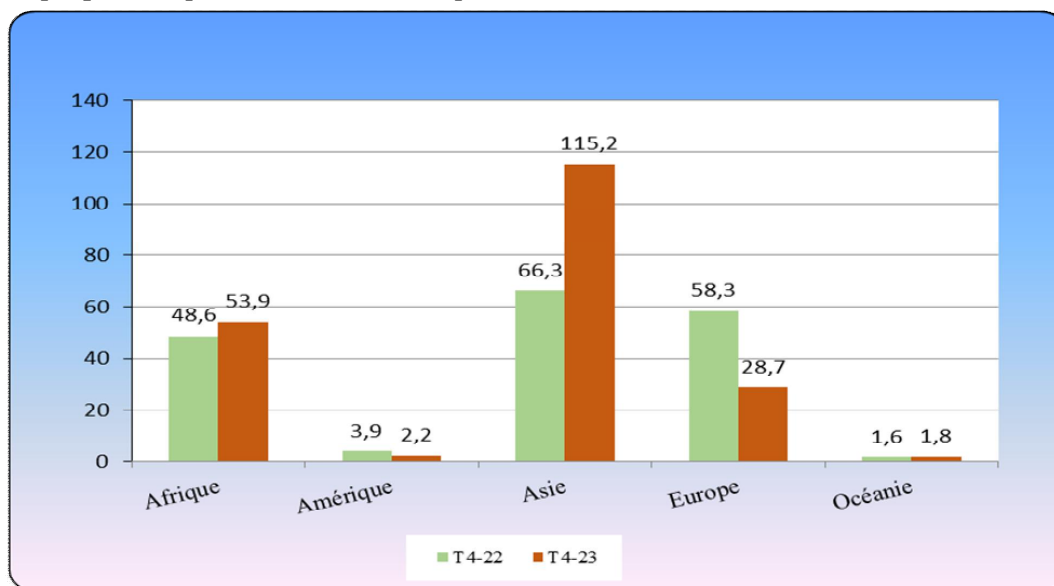
### **c.3. Exportations par continent**

*L'Asie reste le premier destinataire des produits burundais au quatrième trimestre de 2023, à hauteur de 57,1% du total de la valeur des exportations.*

En termes de valeur, le continent asiatique demeure la première destination des exportations du Burundi. La valeur des marchandises à destination de l'Asie s'estime à 115,2 milliards soit 57,1% du total des exportations du trimestre sous analyse. Les produits exportés vers l'Asie sont de façon générale les minerais. Les parts des autres continents sont de 26,7% ; 14,2% ; 1,1% et 0,9% respectivement pour l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Océanie.

Les produits à destination de l'Afrique sont principalement le tabac, la bière et le café et les barres en fer ou en aciers non alliés.

**Graphique 9: Exportations trimestrielles par continent (milliards)**



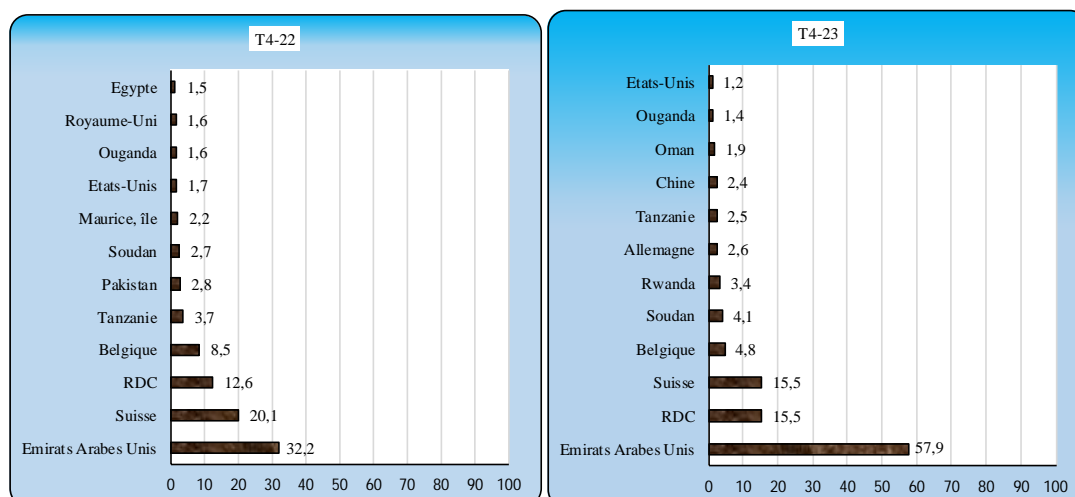
### c.3. Principaux pays d'exportation

*Les Emirats Arabes Unis constituent la première destination des produits burundais au quatrième trimestre de 2023.*

L'analyse des données du trimestre sous étude montre que les Emirats Arabes Unis sont la première destination des produits burundais. La valeur des produits exportés aux Emirats Arabes Unis s'évaluent à 103,5 milliards équivalent à 57,9% de la valeur totale des exportations. Il s'agit en grande partie des minerais.

Les autres principaux destinataires des produits exportés par le Burundi sont la RDC (les barres en fer et la bière), le Soudan (tabac) et la Suisse (le café).

**Graphique 10 : Principaux pays d'exportation (en %)**



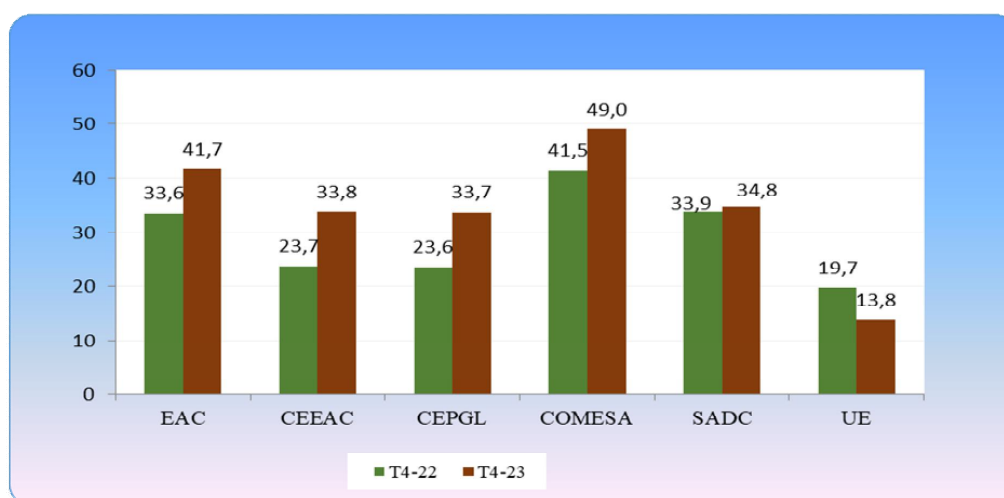
#### c.4. Exportations par zone Economique

*Le COMESA reste le premier destinataire des marchandises du Burundi avec 24,3% du total des exportations de la période sous étude.*

A l'exception de l'UE, l'analyse des données du commerce extérieur au quatrième trimestre de 2023 montre que la valeur des exportations vers les différentes zones économiques enregistre une hausse comparativement au même trimestre de l'an précédent. A l'instar du trimestre précédent et du quatrième trimestre de 2022, le COMESA demeure le premier destinataire des marchandises du Burundi à raison 24,3% du total des exportations. Evidemment, un pays peut appartenir à plus d'une zone, la seconde destination est la CEPGL (42,9%). Il y a ensuite la CEEAC (42,8%), la SADC (34,8%), l'EAC (24,0%) et l'UE (13,8%).

Les marchandises à destination du COMESA sont essentiellement la farine de froment (RDC), la bière de malt (RDC), le tabac (Soudan) et le café (Rwanda, Ouganda et Ile Maurice).

**Graphique 11: Exportations trimestrielles par zones économiques (en milliards)**



#### c.5. Réexportations

*Les réexportations du Burundi au quatrième trimestre de 2023 restent dominées par les produits pétroliers dont le kérosène.*

Les réexportations de la période sous analyse sont dominées par les produits pétroliers exclusivement le kérosène (3,9milliards) consommé par les compagnies aériennes atterrissant à l'Aéroport International Melchior Ndadaye. C'est le même cas pour le quatrième trimestre de 2022 environ 4milliards.

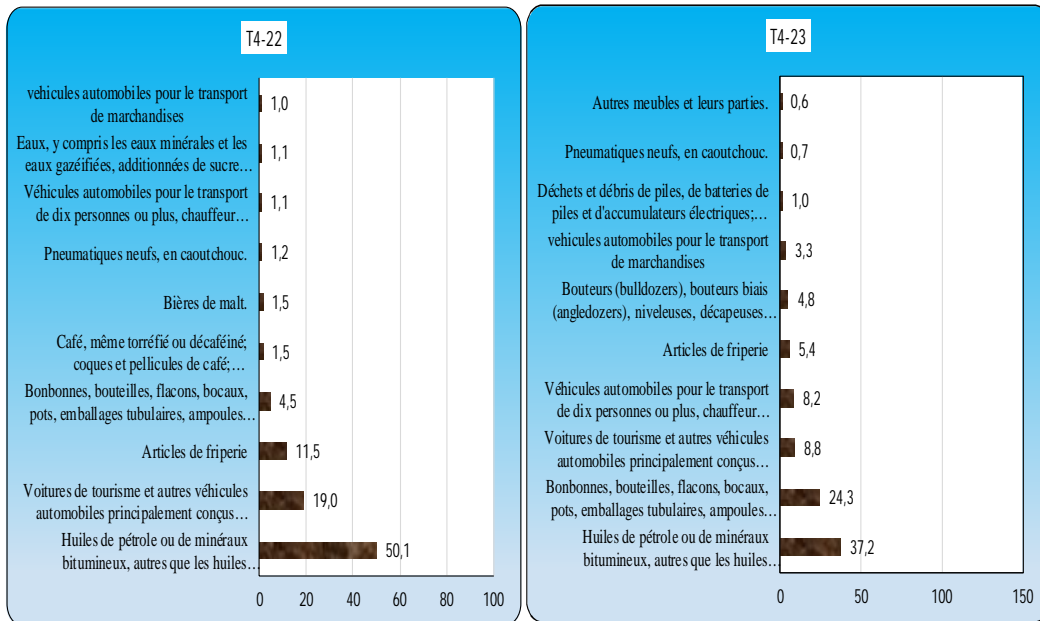
D'autres produits réexportés sont entre autres les bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage (2,5milliards), les voitures de tourisme (1,0milliards), les véhicules automobiles pour le transport de marchandises (0,9milliards) et les articles de friperie (0,5milliards). La part des réexportations dans le total des exportations est de 5,0%.

Par rapport à la même période de 2022, la valeur des réexportations du quatrième trimestre de 2023 augmente de 33,3% passant de 7,8 milliards de BIF à 10,4milliards de BIF.



Toutefois, par rapport à la même période d'il y a une année ou par rapport au trimestre précédent, les produits réexportés au quatrième trimestre de 2023 ne le sont pas nécessairement pour ces autres périodes.

**Graphique 12 : Principales réexportations (en %)**



## II. Annexes : Tableaux statistiques

### Annexe 1 : La balance Commerciale

**Tableau 1 : La balance commerciale (millions de Fbu)**

Année	Trimestre	Importations (1)	Exportations (2) définitives	Exportations temporaires	Re-Exportations (3)	Total des exportations (2)+(3)	Total des échanges (1)+(2)+(3)	Balance commerciale	Taux de couverture
2019	1er trim	397 107,9	63 724,5		5 064,6	68 789,0	465 897,0	- 328 318,9	17,3%
	2ème trim	368 495,4	90 961,8		8 152,3	99 114,2	467 609,5	- 269 381,2	26,9%
	3ème trim	436 618,5	94 192,6		4 987,6	99 180,2	535 798,6	- 337 438,3	22,7%
	4ème trim	436 205,7	63 302,9		3 397,4	66 700,3	502 906,0	- 369 505,4	15,3%
	<b>Total</b>	<b>1 638 427,4</b>	<b>312 181,8</b>		<b>21 601,9</b>	<b>333 783,7</b>	<b>1 972 211,2</b>	<b>- 1 304 643,7</b>	<b>20,4%</b>
2020	1er trim	433 885,8	46 447,2		4 316,9	50 764,1	484 075,8	-381 957,8	11,8%
	2ème trim	416 251,3	27 868,2		2 981,6	30 849,8	447 574,3	-385 918,9	7,4%
	3ème trim	471 657,5	142 401,1		3 769,9	146 171,0	618 215,4	-325 099,6	31,1%
	4ème trim	420 487,1	77 091,4		4 281,1	81 372,6	503 035,7	-337 938,5	19,6%
	<b>Total</b>	<b>1 742 281,7</b>	<b>293 807,9</b>		<b>15 349,5</b>	<b>309 157,4</b>	<b>2 052 901,2</b>	<b>-1 430 914,8</b>	<b>17,7%</b>
2021	1er trim	454 433,3	61 344,6		4 733,5	66 078,1	527 390,8	-394 959,4	14,5%
	2ème trim	527 247,8	40 062,4		6 258,8	46 321,2	573 569,0	-480 926,6	8,8%
	3ème trim	507 250,3	43 446,2		4 289,9	47 736,1	554 986,3	-459 514,2	9,4%
	4ème trim	536 475,4	159 413,9		3 832,2	163 246,1	699 721,4	-373 229,3	30,4%
	<b>Total</b>	<b>2 025 406,7</b>	<b>304 267,1</b>		<b>19 114,3</b>	<b>323 381,4</b>	<b>2 348 788,1</b>	<b>-1 702 025,3</b>	<b>16,0%</b>
2022	1er trim	576 050,3	112 704,0	4 917,0	3 819,3	121 440,4	697 490,7	-454 609,9	21,1%
	2e trim	610 768,7	45 376,7	4 117,6	6 743,4	56 237,8	667 006,4	-554 530,9	9,2%
	3e trim	675 141,6	63 935,1	4 752,7	6 803,7	75 491,5	750 633,2	-599 650,1	11,2%
	4e trim	702 264,6	170 935,1	5 590,1	7 805,3	184 330,5	886 595,1	-517 934,1	26,2%
	<b>Total</b>	<b>2 564 225,3</b>	<b>392 951,0</b>	<b>19 377,4</b>	<b>25 171,8</b>	<b>437 500,2</b>	<b>2 982 348,0</b>	<b>- 2 126 725,1</b>	<b>17,1%</b>
2023	1er trim	587 370,6	78 739,9		5 932,3	84 672,2	672 042,8	-502 698,5	14,4%
	2e trim	711 519,1	65 259,0	6 305,4	10 403,7	81 968,08	793 487,1	-629 551,0	11,5%
	3e trim	824 503,7	155 921,5	6 242,1	7 071,5	169 235,07	993 738,8	-655 268,6	20,5%
	4e trim	833 957,0	187 413,6	4 296,5	10 142,4	201 852,53	1 035 809,5	-632 104,5	24,2%
	<b>Total</b>	<b>2 957 350,4</b>	<b>487 334,1</b>	<b>16 843,9</b>	<b>33 549,8</b>	<b>537 727,8</b>	<b>3 495 078,2</b>	<b>- 2 419 622,5</b>	<b>18,2%</b>

## Annexe 2 : Les importations

### 2.1. Importations par grands groupes de produits

**Tableau 2 : Evolution des importations par grands groupes de produits en 2022 en millions de BIF**

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
01	Animaux vivants.	1247,8	892,4	213,8	942,4	3296,4
02	Viandes et abats comestibles	45,5	57,7	160,6	62,5	326,2
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques.	1471,6	1 623,7	1483,8	2023,9	6603,0
04	Laits et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	363,8	600,0	500,7	453,6	1918,1
05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	1,9	1,1	1,5	25,3	29,7
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture.	0,4	0,6	35,0	6,1	42,2
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	1568,9	309,5	908,2	1397,7	4184,4
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	123,9	136,4	128,2	81,4	469,9
09	Café, thé, maté et épices.	718,7	872,1	1005,6	450,3	3046,8
10	Céréales.	27340,9	13 649,1	33951,2	32657,3	107598,4
11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	3141,3	4 907,4	4278,5	11979,0	24306,1
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages.	437,0	1 524,1	647,3	764,6	3373,0
13	Gommes, résines et autres sucres et extraits végétaux.	0,2	27,1	1,6	1900,8	1929,7
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs.	-	0,3	0,0	0,2	0,5
15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale.	4041,4	2 401,8	6528,8	4399,5	17371,4
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques.	36,6	163,6	9858,4	4296,5	14355,1
17	Sucres et sucreries.	14608,4	24 381,6	15453,3	9008,5	63451,8
18	Cacao et ses préparations.	132,2	70,9	120,1	127,1	450,3
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries.	2463,2	2 282,9	2915,1	2073,9	9735,1
20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes.	1409,8	1 549,9	1909,3	2485,9	7354,9
21	Préparations alimentaires diverses.	5880,3	4 818,3	3882,0	6686,5	21267,2
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	8098,3	8 074,4	9248,5	8989,7	34410,9
23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux.	195,3	477,7	332,0	716,4	1721,4

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués.	5162,9	4 377,6	4319,5	3601,3	17461,3
25	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.	19653,8	21 352,0	23703,4	22509,2	87218,5
26	Minerais, scories et cendres.	-	-	-	0,2	0,2
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	115495,3	144 186,2	157434,1	198442,7	615558,2
28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes.	4054,9	3 344,1	5943,9	4642,3	17985,1
29	Produits chimiques organiques.	1905,4	930,1	1553,7	1408,9	5798,1
30	Produits pharmaceutiques.	39644,8	21 097,3	31270,3	32127,4	124139,8
31	Engrais.	11948,1	59 849,8	39416,7	53125,6	164340,2
32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; peintures et vernis; mastics; encres.	3939,1	3 712,8	5143,6	3267,9	16063,4
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques.	5771,0	7 802,0	8861,3	7842,7	30277,0
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre.	2149,0	2 543,4	3077,2	5477,5	13247,1
35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes.	733,3	699,3	1763,7	1172,3	4368,6
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières inflammables.	433,8	562,2	398,5	378,2	1772,7
37	Produits photographiques ou cinématographiques.	51,2	43,0	10,4	171,9	276,5
38	Produits divers des industries chimiques.	5261,6	10 141,0	10788,4	7692,1	33883,0
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	19565,9	21 646,1	24046,1	18565,4	83823,5
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.	9970,4	6 366,8	6839,6	7178,9	30355,7
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.	17,0	32,4	16,6	0,3	66,3
42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux.	561,2	712,6	693,0	1128,9	3095,8
43	Pelleteries et fourrures; pelleteries factices	0,1	0,4	1,1	0,7	2,4
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.	878,2	1 361,2	1228,9	1098,2	4566,5
45	Liège et ouvrages en liège	-	0,0	0,4	0,1	0,5
46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	11,5	52,4	2,0	61,1	127,0
47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts	-	-	0,6	0,5	1,0
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton.	7473,1	9 492,2	13807,8	9190,5	39963,6

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans.	7 751,4	3 505,9	5041,7	1355,1	17654,1
50	Soie.	-	-	-	1,7	1,7
51	Textiles synthétiques et artificiels continus	-	28,5	-	0,1	28,7
52	Coton	5 402,5	7 210,4	4108,2	1399,5	18120,7
53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier.	-	3,4	-	1,1	4,5
54	Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles.	179,0	78,3	90,8	138,6	486,6
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues.	740,6	1 204,5	1953,2	2989,6	6887,8
56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie.	620,0	912,0	862,1	787,1	3181,2
57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles.	232,9	113,5	472,3	301,2	1119,9
58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies.	46,9	71,1	204,5	114,0	436,4
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles.	42,6	56,3	119,7	159,6	378,2
60	Etoffes de bonneterie.	55,6	4,2	1,9	54,3	116,0
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie.	953,0	1 123,4	1432,3	904,9	4413,6
62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie.	2 074,2	1 026,6	2583,8	2669,2	8353,9
63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons.	36 291,5	20 952,6	19922,1	18371,1	95537,3
64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets.	3 400,1	2 668,2	3746,8	3840,2	13655,3
65	Coiffures et parties de coiffures.	447,9	171,2	200,2	900,2	1719,6
66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties.	102,2	61,8	74,1	139,4	377,6
67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux.	99,4	60,6	67,0	101,1	328,1
68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues.	522,6	756,2	1406,8	502,5	3188,1
69	Produits céramiques.	6 165,1	5 368,7	5973,5	4990,3	22497,6
70	Verre et ouvrages en verre.	6 904,3	5 846,5	3967,9	5129,0	21847,7
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisies ; monnaies.	16,3	15,1	1139,2	47,6	1218,2
72	Fonte, fer et acier.	49 051,0	33 508,4	41252,2	38451,4	162263,1
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier.	9 386,1	12 420,9	15897,4	14460,6	52164,9
74	Cuivre et ouvrages en cuivre.	113,2	142,8	59,7	141,6	457,3

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
75	Nickel et ouvrages en nickel.	0,1	-	-	-	0,1
76	Aluminium et ouvrages en aluminium.	1034,9	1 322,8	1414,0	1965,4	5737,1
78	Plomb	2,0	6,8	0,1	-	8,9
79	Zinc	0,0	-	29,3	-	29,3
80	Etain et ouvrages en étain.	1,1	0,4	3,5	0,0	5,0
81	Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières.	0,1	0,2	37,5	-	37,8
82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties de ces articles, en métaux communs	1537,1	1 830,5	2559,2	2640,2	8567,1
83	Ouvrages divers en métaux communs.	1442,9	2 740,2	4588,3	3309,8	12081,1
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	36785,8	33 100,7	35981,0	36902,9	142770,4
85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils.	19764,9	25 211,3	24437,1	26761,6	96175,0
86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communication.	165,2	104,8	63,1	214,8	547,9
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.	38122,9	43 873,1	45637,6	40621,7	168255,3
88	Navigation aérienne	0,8	-	-	20,3	21,1
89	Navigation maritime ou fluviale.	3,5	232,8	0,9	-	237,2
90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	10189,6	8 504,1	7113,9	13455,3	39262,9
91	Horlogerie.	31,6	31,2	67,9	62,4	193,2
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments.	228,9	172,7	171,9	122,3	695,8
93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires.	-	0,4	7,2	27,7	35,3
94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires; constructions préfabriquées.	4430,1	3 736,6	4691,9	4837,5	17696,1
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires.	962,5	513,9	242,1	259,0	1977,5
96	Ouvrages divers.	2738,8	2 945,9	3626,8	2386,4	11697,9
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité.	-	0,5	6,1	112,8	119,4
98	Effets personnels	-	1,2	-	-	1,2
<b>Total</b>		<b>576 050,3</b>	<b>610 768,7</b>	<b>675 141,6</b>	<b>702 264,6</b>	<b>2564225,3</b>

**Tableau 3 : Importations par grands groupes de produits en 2023 en millions de BIF**

Code HS2	Description	2023				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
01	Animaux vivants.	121,1	362,8	148,9	2930,6	3563,4
02	Viandes et abats comestibles	59,3	153,5	32,9	1,1	246,8
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques.	1 746,0	2175,9	2029,3	3189,4	9140,6
04	Laits et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	800,4	815,6	626,7	629,0	2871,8
05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	1,8	1,0	63,8	39,0	105,6
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture.	2,0	5,5	4,9	55,3	67,6
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	358,9	1244,3	1483,0	2321,7	5407,9
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	73,2	256,5	96,3	126,2	552,3
09	Café, thé, maté et épices.	533,9	715,6	872,7	444,5	2566,8
10	Céréales.	19 730,7	39964,8	27279,3	29685,5	116660,3
11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	8 711,3	15484,6	16065,2	15540,3	55801,4
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages.	992,9	1207,1	1102,4	1551,9	4854,4
13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux.	1 019,2	417,8	440,2	32,8	1910,0
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs.	-	-	0,4	0,4	0,9
15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale.	5 426,8	9334,5	14239,5	10164,6	39165,3
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques.	22,3	34,7	1027,0	3418,3	4502,4
17	Sucres et sucreries.	11 350,3	3476,7	20918,5	11148,7	46894,3
18	Cacao et ses préparations.	124,2	152,5	327,2	139,6	743,6
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries.	2 708,4	4957,2	3824,9	4426,4	15916,8
20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes.	1 881,7	4330,0	5371,0	1311,8	12894,5
21	Préparations alimentaires diverses.	5 578,6	6880,6	10116,8	8061,5	30637,4
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	7 065,5	8100,5	15240,1	20740,6	51146,7
23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux.	421,1	343,1	788,3	423,7	1976,1

Code HS2	Description	2023				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués.	2 973,1	5122,5	5345,4	5342,9	18783,9
25	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.	19 866,2	24171,9	30926,5	24411,7	99376,4
26	Minerais, scories et cendres.	-	65,1	44,6	37,3	147,1
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	109 805,3	137125,7	204851,2	207590,6	659372,9
28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes.	3 802,6	4157,4	5881,8	2604,9	16446,6
29	Produits chimiques organiques.	1 269,2	2930,9	800,3	1526,8	6527,2
30	Produits pharmaceutiques.	23 147,6	25910,4	25944,2	29543,1	104545,3
31	Engrais.	88 505,6	59454,4	10706,3	88286,4	246952,7
32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; peintures et vernis; mastics; encres.	3 543,0	4170,9	4997,0	3794,5	16505,4
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques.	3 574,4	9641,5	9271,1	7835,3	30322,3
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre.	1 532,4	2642,4	2827,2	3471,9	10473,9
35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes.	648,4	1325,5	1451,8	535,7	3961,4
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières inflammables.	415,5	427,4	459,9	226,3	1529,1
37	Produits photographiques ou cinématographiques.	3,6	27,0	27,4	275,8	333,8
38	Produits divers des industries chimiques.	7 518,3	8664,2	12298,8	13018,9	41500,2
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	19 180,9	28226,1	22905,2	15924,3	86236,5
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.	4 516,8	7544,8	6625,3	5745,6	24432,6
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.	-	-	0,0	0,5	0,6
42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux.	418,8	755,4	1720,5	1256,6	4151,3
43	Pelleteries et fourrures; pelleteries factices	26,6	-	-	0,1	26,7
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.	790,3	1163,0	2180,5	1533,1	5667,0
45	Liege et ouvrages en liege	0,0	-	2,8	0,0	2,9
46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	20,3	12,6	35,7	47,9	116,5
47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts)	0,7	0,1	38,5	0,6	39,9
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton.	8 267,7	10665,8	18545,4	7763,6	45242,5



Code HS2	Description	2023				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans.	1 639,7	2239,7	6576,5	3089,1	13544,9
50	Soie.	-	-	-	-	0,0
51	Textiles synthétiques et artificiels continus	18,7	13,7	7,7	23,6	63,7
52	Coton	2 277,6	1724,5	1839,8	1612,1	7454,1
53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier.	-	10,0	34,9	2,5	47,5
54	Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles.	1 007,4	236,1	105,8	207,0	1556,4
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues.	1 496,4	1487,6	2116,7	1894,6	6995,3
56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie.	655,3	836,7	634,7	725,7	2852,4
57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles.	171,2	319,2	234,3	536,5	1261,2
58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies.	24,9	58,5	60,0	21,5	164,9
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles.	34,8	44,4	89,9	76,4	245,4
60	Etoffes de bonneterie.	54,6	13,9	0,5	0,4	69,3
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie.	1 520,0	2685,3	2189,8	1778,8	8174,0
62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie.	1 175,3	3438,3	2817,5	3096,3	10527,4
63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons.	16 424,2	15038,2	31396,4	17300,8	80159,5
64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets.	2 505,7	6169,9	7171,7	5396,7	21244,0
65	Coiffures et parties de coiffures.	57,7	727,5	248,8	521,2	1555,2
66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties.	43,8	84,7	133,0	154,1	415,5
67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux.	140,6	123,0	202,7	83,6	550,0
68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues.	501,7	829,3	836,9	747,5	2915,4
69	Produits céramiques.	4 384,5	8835,5	8886,1	6209,8	28315,8
70	Verre et ouvrages en verre.	5 622,4	7413,6	10943,4	13775,1	37754,4
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisies ; monnaies.	28,0	28,7	37,7	31,4	125,8
72	Fonte, fer et acier.	22 667,7	34492,2	39258,3	39221,3	135639,5
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier.	11 606,2	14769,1	22448,3	22962,6	71786,3
74	Cuivre et ouvrages en cuivre.	132,0	1210,4	1189,4	255,5	2787,3

Code HS2	Description	2023				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
75	Nickel et ouvrages en nickel.	-	1,0	-	-	1,0
76	Aluminium et ouvrages en aluminium.	2 243,2	6256,2	3365,9	5426,2	17291,5
78	Plomb	0,1	1,7	0,3	0,6	2,7
79	Zinc	-	0,0	2,3	-	2,3
80	Étain et ouvrages en étain.	3,4	-	0,3	3,0	6,6
81	Autres métaux communs; cermet; ouvrages en ces matières.	0,8	15,1	6,8	38,7	61,3
82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties de ces articles, en métaux communs	1 749,3	1447,1	2469,7	2121,0	7787,1
83	Ouvrages divers en métaux communs.	4 763,2	4998,6	4465,9	3913,7	18141,4
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	41 456,4	40414,4	43880,9	42997,2	168748,9
85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils.	21 635,9	30700,7	55643,9	59263,2	167243,7
86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communication.	2 378,4	702,0	150,4	121,5	3352,3
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.	45 573,1	60348,9	62208,5	43192,1	211322,6
88	Navigation aérienne	1,0	67,5	5,4	1,7	75,6
89	Navigation maritime ou fluviale.	4 385,4	0,2	3,9	-	4389,4
90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	12 181,1	14729,1	13245,1	10970,8	51126,2
91	Horlogerie.	50,2	44,1	66,3	62,5	223,1
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments.	312,9	150,2	260,7	202,6	926,4
93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires.	0,2	-	5,0	0,6	5,8
94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires; constructions préfabriquées.	4 197,4	10934,9	4894,1	3823,2	23849,5
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires.	643,2	193,1	637,1	609,0	2082,4
96	Ouvrages divers.	2 961,0	3043,5	3689,3	4208,8	13902,6
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité.	87,2	21,0	54,2	118,9	281,3
98	Effets personnels	-	-	-	-	0,0
<b>Total</b>		<b>587 370,6</b>	<b>711519,1</b>	<b>824503,7</b>	<b>833957,0</b>	<b>2957350,4</b>

## 2.2. Principaux produits importés

Tableau 4 : Les principales importations au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2022 (en millions de BIF)

codes SH4	Description	4ème trim 2022
		Valeur
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	192 165,2
3103	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés.	51 046,3
3004	Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses	25 239,3
2523	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »), même colorés.	18 524,0
1001	Froment (blé) et méteil.	18 429,0
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02),	16 294,7
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	12 318,7
6309	Articles de friperie	12 027,4
7219	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus.	11 805,0
1107	Malt, même torréfié.	10 911,9
1005	Maïs.	8 736,3
8704	véhicules automobiles pour le transport de marchandises	7 640,8
8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.	6 715,3
1701	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide.	6 275,9
8517	Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil ; autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans	6 273,9
7306	Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.	5 987,3
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.	5 784,1
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.	5 768,6
7208	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus.	5 753,2
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	5 625,8
8410	Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs.	5 196,7

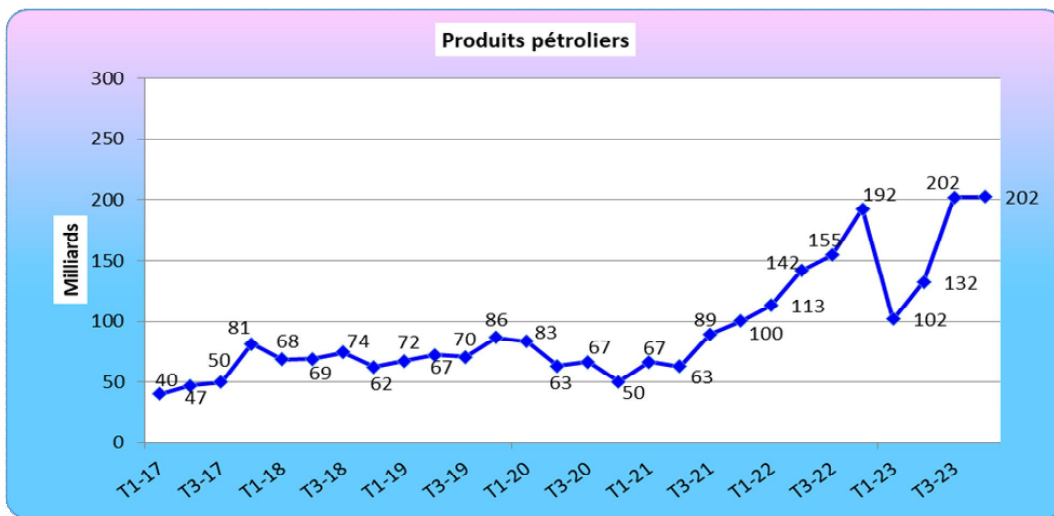
		4ème trim 2022
codes SH4	Description	Valeur
8711	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.	5 164,3
1006	Riz.	5 033,5
3402	Agents de surface organiques (autres que les savons); préparations tensio actives, préparations pour lessives	4 953,8
3002	Sang humain; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic; antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques, même modifiés ou obtenus par voie biotechnologique; vaccins, toxines, cultures de micro-organismes	4 770,7
9018	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels.	4 478,6
2203	Bières de malt.	4 449,6
1602	Autres préparations et conserves de viande, d'abats ou de sang.	4 208,2
2106	Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs.	4 203,8
7308	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier,	4 142,7
6907	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en céramique, même sur un support; pièces de finition, en céramique.	4 001,1
3822	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support	3 840,0
9032	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques.	3 570,7
2403	Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués; tabacs «homogénéisés» ou «reconstitués»; extraits et sauces de tabac.	3 566,7
8702	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.	3 419,2
8716	Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties.	3 388,3
3304	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, autres que les médicaments, y compris les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer; préparations pour manucures ou pédicures.	3 384,7
8537	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n°s 85.35 ou 85.36, pour la commande ou la distribution électrique,	3 280,9
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	3 149,8
3302	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons.	3 132,8
4819	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau,	2 782,4
4821	Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non.	2 770,8
<b>Autres</b>		<b>182 052,6</b>
<b>Total</b>		<b>702 264,6</b>

**Tableau 5 : Principales importations au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2023 (en millions de BIF)**

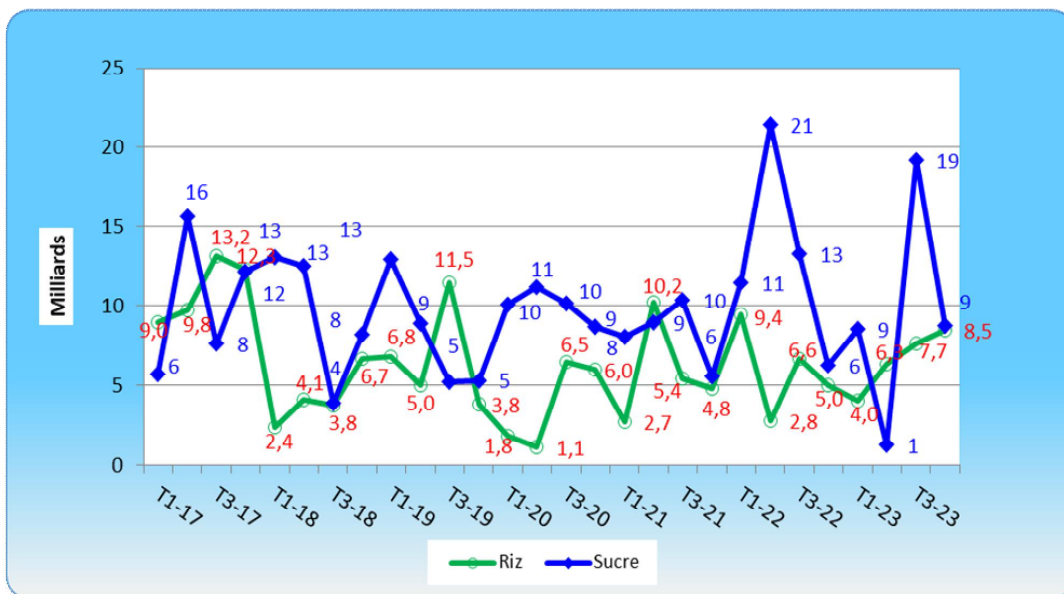
		4ème trim 2023
codes SH4	Description	Valeur
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	202 292,3
3103	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés.	56 556,8
3004	Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques	25 387,1
3105	Engrais minéraux ou chimiques contenant deux ou trois des éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium; autres engrais; produits du présent Chapitre présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10 kg.	23 956,6
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	19 175,0
2523	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »), même colorés.	18 779,6
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.	15 191,1
1005	Maïs.	13 770,9
6309	Articles de friperie	13 736,7
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	11 759,6
2202	Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazeifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09.	10 163,9
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	10 103,7
8504	Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs.	9 883,3
8501	Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes.	9 197,3
1101	Farines de froment (blé) ou de méteil	8 999,1
1701	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide.	8 802,6
1511	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.	8 747,2
1006	Riz.	8 470,7
7308	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier,	8 300,6
3822	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support,	8 201,9
9018	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels.	7 995,1

		4ème trim 2023
codes SH4	Description	Valeur
8517	Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil ; autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données,y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil	6 326,4
7219	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus.	6 281,5
8544	Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement),	5 942,1
8711	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.	5 822,1
8535	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques	5 745,2
2403	Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués; tabacs «homogénéisés» ou «reconstitués»; extraits et sauces de tabac.	5 314,7
1107	Malt, même torréfié.	5 249,7
6907	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en céramique, même sur un support; pièces de finition, en céramique.	5 117,7
3102	Engrais minéraux ou chimiques azotés.	4 855,8
7306	Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.	4 819,5
2203	Bières de malt.	4 818,0
8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.	4 746,9
8477	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.	4 533,0
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.	4 419,6
1001	Froment (blé) et méteil.	4 374,4
2207	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres.	4 166,0
8537	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n°s 85.35 ou 85.36, pour la commande ou la distribution électrique,	4 044,7
2713	Coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux.	3 957,3
8422	Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; autres machines et appareils à emballer les marchandises	3 871,0
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	3 831,2
<b>Autres</b>		<b>228 872,4</b>
<b>Total</b>		<b>833 957,0</b>

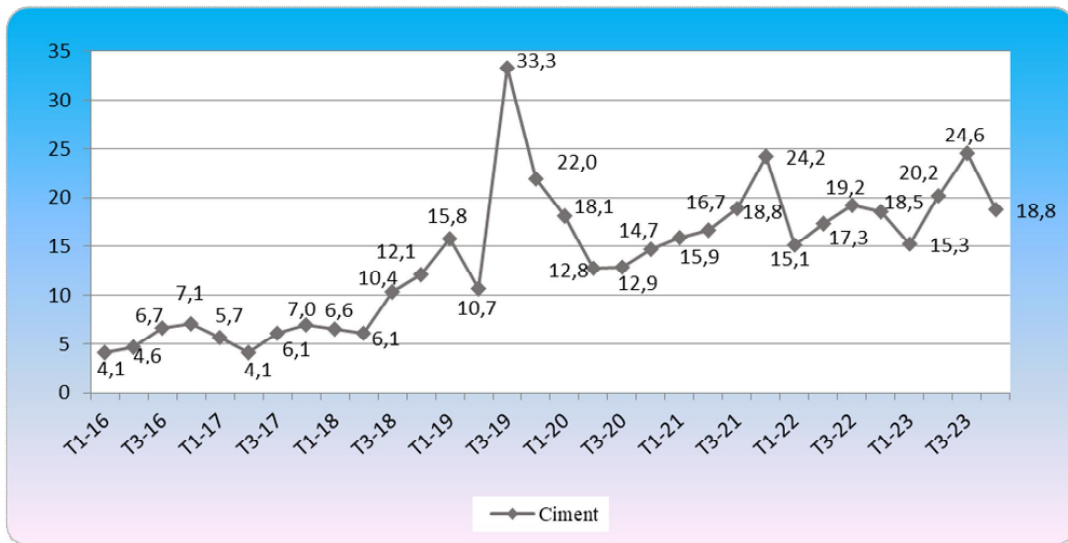
Graphique 13 : Importations des produits pétroliers (en milliards de BIF)



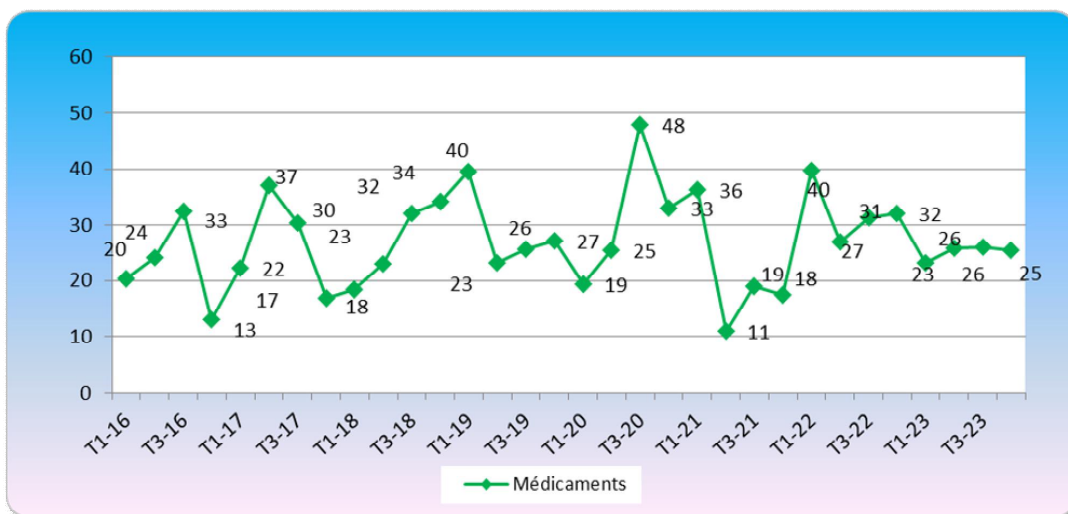
Graphique 14 : Evolution des importations d'autres produits importants (en milliards de BIF)



Graphique 15 : Evolution des importations du ciment en milliards de BIF



Graphique 16 : Evolution des importations de médicaments en milliards de BIF





### 2.3. Importations par continent

**Tableau 6 : Evolution des importations du Burundi par continent en 2022 (en millions de BIF)**

Continent	2022				
	1er Trim	2e Trim	3e Trim	4e Trim	Total annuel
<b>Europe</b>	<b>75 829,9</b>	<b>70 019,2</b>	<b>83 328,7</b>	<b>89 661,0</b>	<b>318 838,8</b>
UE	55 879	48 600	69 183	69 183	242 844,9
dont: France	9 216,5	9 232,6	7 992,9	9 486,5	35 928,6
Belgique	14 006,0	14 984,5	18 934,7	15 951,7	63 876,8
<b>Afrique</b>	<b>143 636,2</b>	<b>200 054,9</b>	<b>186 326,4</b>	<b>155 718,0</b>	<b>685 735,5</b>
COMESA	91 229,8	116 159,5	127 973,7	93 834,0	429 197,0
EAC	113 602,1	160 681,9	145 282,5	122 511,2	542 077,8
CEEAC	7 955,7	9 206,8	7 404,4	8 409,2	32 976,1
CEPGL	7 900,1	9 203,9	7 173,9	8 385,2	32 663,1
SADC	70 795,1	107 805,1	81 499,8	83 474,2	343 574,1
<b>Amérique</b>	<b>19 129,4</b>	<b>16 566,0</b>	<b>6 995,7</b>	<b>9 206,7</b>	<b>51 897,8</b>
dont: Etats Unis	4 726,4	5 329,4	2 872,3	6 837,1	19 765,3
<b>Asie</b>	<b>333 788,9</b>	<b>323 431,3</b>	<b>393 402,7</b>	<b>447 500,55</b>	<b>1 498 123,5</b>
dont: Chine	110 443,1	61 486,6	94 694,0	96 062,2	362 686,0
Inde	50 715,7	51 721,6	55 530,0	59 185,8	217 153,2
Arabie Saoudite	88 855,1	115 309,3	68 235,4	104 165,2	376 565,0
Emirats Arabe					
Unis	44 628,4	58 160,8	112 279,9	140 816,5	355 885,6
<b>Océanie</b>	<b>3 665,9</b>	<b>697,3</b>	<b>5 232,8</b>	<b>178,5</b>	<b>9 774,4</b>
dont: Australie	3 662,2	670,8	5 232,5	178,3	9 743,8
<b>Monde</b>	<b>576 050,3</b>	<b>610 768,7</b>	<b>675 141,6</b>	<b>702264,6</b>	<b>2 564 225,3</b>

**Tableau 7 : Evolution des importations du Burundi par continent en 2023 (en millions de BIF)**

Continent	2023				
	1er Trim	2e Trim	3e Trim	4e Trim	Total annuel
<b>Europe</b>	75 812,2	104 678,4	100 536,7	76 765,5	357 792,8
UE	64 233,8	85 735,6	83 208,6	60 112,4	293 290,5
dont: France	6 396	21 287,8	17 054,1	11 539,3	56 276,9
Belgique	17 440	18 393,7	25 543,9	9 254,1	70 631,9
<b>Afrique</b>	182 959,8	249 355,6	232 560,4	221 668,9	886 544,7
COMESA	95 632,9	105 835,6	148 773,16	110 890,82	461 132,5
EAC	144 793,5	190 628,1	181 564,9	191 457,3	708 443,7
CEEAC	9 170,4	9 004,3	18 603,3	14 243,9	51 021,9
CEPGL	9 158,2	8 979,6	18 596,6	14 238,8	50 973,2
SADC	106 055,4	108 445,1	115381,9	124206,1	454 088,6
<b>Amérique</b>	8 827,7	8 723,7	<b>10123,7</b>	<b>11 144,54</b>	38 819,6
dont: Etats Unis	6 530	5 217,2	8 213,7	3 902,0	23 863,1
<b>Asie</b>	319 305,7	348 475,0	481 036,4	<b>523 898,32</b>	1 672 715,4
dont: Chine	73 356	99 586,2	131670,4	130060,8	434 673,4
Inde	49 902	56 127,7	50877,6	64153,8	221 060,8
Arabie Saoudite	65 811,7	24 227,2	71079,5	72538,7	233 657,2
Emirats Arabe Unis	49 031,6	102 880,4	140626,7	202078,9	494 617,6
<b>Océanie</b>	465,2	286,4	246,5	479,8	1 477,9
dont: Australie	465,1	286,4	246,5	471,8	1 469,8
<b>Monde</b>	587 370,6	711 519,1	824 503,7	833 957,0	2 957 350,4

## 2.4. Importations par pays et par zones économiques

**Tableau 8 : Vingt principaux pays d'importations au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 (en millions de BIF)**

Code Pays	4ème trim 2022	
	Pays	Valeur
AE	Emirats Arabes Unis	140 816,5
SA	Arabie Saoudite	104 165,2
CN	Chine	96 062,2
IN	Inde	59 185,8
TZ	Tanzanie	55 301,3
KE	Kenya	29 920,6
UG	Ouganda	28 904,1
JP	Japon	18 698,0
ZM	Zambie	16 626,1
BE	Belgique	15 951,7
PL	Pologne	13 597,5
DE	Allemagne	10 946,1
TR	Turquie	10 738,3
FR	France	9 486,5
US	Etats-Unis	6 837,1
EG	Egypte	6 650,5
NL	Pays-bas	6 396,2
RU	Russie, Fédération de	6 306,3
DK	Danemark	6 020,0
ZA	Afrique du Sud	5 200,4
<b>Autres</b>		<b>54 454,0</b>
<b>Total</b>		<b>702 264,6</b>

**Tableau 9 : Vingt principaux pays d'importations au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023 (en millions de BIF)**

Code Pays	4ème trim 2023	
	Pays	Valeur
AE	Emirats Arabes Unis	202078,8895
CN	Chine	130060,809
TZ	Tanzanie	102870,01
SA	Arabie Saoudite	72538,67544
IN	Inde	64153,84601
UG	Ouganda	40442,2732
KE	Kenya	33890,48119
JP	Japon	23966,221
TR	Turquie	13736,99717
ES	Espagne	12478,08954
DE	Allemagne	12302,01124
ZM	Zambie	11639,76712
FR	France	11539,25751
RW	Rwanda	10335,43277
BE	Belgique	9254,11282
EG	Egypte	6341,333134
BR	Brésil	6088,267548
QA	Qatar	4900,643589
NL	Pays-bas	3929,818725
CD	RDC	3903,390663
<b>Autres</b>		<b>57 506,7</b>
<b>Total</b>		<b>833 957,0</b>

**Tableau 11 : Evolution des importations à partir des Pays du COMESA en 2022 (en millions de BIF)**

Pays	2022				
	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Annuel
RDC	6295,3	7670,5	5031,2	4503,2	23500,2
Djibouti	-	-	-	37,3	37,3
Egypte	5790,1	9040,4	11500,4	6650,5	32981,3
Erythrée	-	-	-	-	-
Ethiopie	2,5	57,0	13,0	202,7	275,2
Kenya	27544,7	32617,5	46100,9	29920,6	136183,7
Comores	-	-	-	-	-
Libye	-	-	-	-	-
Madagascar	-	60,0	-	5,0	65,0
Maurice	67,8	118,6	154,6	297,9	638,9
Malawi	1261,0	1390,9	242,5	17,6	2912,0
Rwanda	1604,8	1533,4	1476,5	3882,0	8496,6
Seychelles	-	-	-	-	-
Soudan	4,3	0,0	-	-	-
Swaziland	191,6	165,7	3892,8	1514,8	5764,9
Tunisie	992,7	817,9	708,9	1272,1	3791,6
Ouganda	35946,5	47055,8	41605,3	28904,1	153511,7
Zambie	10715,9	13409,9	13182,6	16626,1	53934,5
Zimbabwe	812,7	2221,9	-	-	-
<b>COMESA</b>	<b>91229,8</b>	<b>116159,5</b>	<b>123908,7</b>	<b>93834,0</b>	<b>425132,0</b>

**Tableau 12 : Importations à partir des Pays du COMESA en 2023 (en millions de BIF)**

Pays	2023				
	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Annuel
RDC	4172,2	5357,6	6620,4	3903,4	20053,6
Djibouti	-	-	-	-	0,0
Egypte	12 530,8	5700,7	9201,4	6341,3	33774,3
Erythrée	-	1,1	-	15,5	16,6
Ethiopie	35,9	133,4	-	5,9	175,2
Kenya	26 735,9	38461,1	53569,2	33890,5	152656,7
Comores	-	-	-	-	0,0
Libye	-	-	-	-	0,0
Madagascar	-	0,2	-	6,5	6,7
Maurice	945,2	219,2	427,9	157,3	1749,6
Malawi	15,5	231,1	301,3	221,2	769,2
Rwanda	4 986,0	7648,2	11976,2	10335,4	34945,9
Seychelles	-	-	3,0	-	3,0
Soudan	29,5	93,3	-	0,0	122,8
Swaziland	-	-	4109,8	234,8	4344,7
Tunisie	3 418,5	2922,0	4336,9	3696,8	14374,1
Ouganda	28 063,0	31386,5	34297,5	40442,3	134189,3
Zambie	14 585,5	13681,4	23929,4	11639,8	63836,0
Zimbabwe	114,9	-	-	-	114,9
<b>COMESA</b>	<b>95 632,87</b>	<b>105 835,64</b>	<b>148 773,16</b>	<b>110890,8</b>	<b>461132,5</b>

**Tableau 13 : Evolution des importations à partir des Pays de l'EAC en 2022 (en millions de BIF)**

Pays	2022				
	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
Kenya	27544,7	32 617,5	47404,6	29920,6	137487,4
Ouganda	35946,6	47 055,8	41352,6	28904,1	153259,0
Rwanda	1604,8	1 533,4	1565,7	3882,0	8585,8
Tanzanie	48506,1	79 475,4	49351,5	55301,3	232634,2
Sud Soudan	-	-	-	-	-
RDC	-	-	5608,2	4503,2	10111,5
<b>EAC</b>	<b>113602,1</b>	<b>160681,9</b>	<b>145282,5</b>	<b>122511,2</b>	<b>542077,8</b>

**Tableau 14 : Importations à partir des Pays de l'EAC en 2023 (En millions de BIF)**

Pays	2023				
	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
Kenya	26 735,9	38 461,1	53 569,2	33 890,5	152 656,7
Ouganda	28 063,0	31 386,5	34 297,5	40 442,3	134 189,3
Rwanda	4 986,0	7 648,2	11 976,2	10 335,4	34 945,9
Tanzanie	80 836,4	107 774,6	75 087,7	102 870,0	366 568,8
Sud Soudan	-	-	13,8	15,7	29,5
RDC	4 172,2	5 357,6	6 620,4	3 903,4	20 053,6
<b>EAC</b>	<b>144 793,5</b>	<b>190 628,1</b>	<b>181 564,9</b>	<b>191 457,3</b>	<b>708 443,7</b>

**Tableau 15 : Evolution des importations à partir des pays de la CEPGL en 2022 (en millions de BIF)**

Pays	2022				
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	Total annuel
RDC	1 604,8	1 533,4	1 565,7	3 882,0	8 585,8
Rwanda	6 295,3	7 670,5	5 608,2	4 503,2	24 077,3
<b>CEPGL</b>	<b>7 900,1</b>	<b>9 203,9</b>	<b>7 173,9</b>	<b>8 385,2</b>	<b>32 663,1</b>

**Tableau 16 : Evolution des importations à partir des pays de la CEPGL en 2023 (en millions de BIF)**

Pays	2023				
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	Total annuel
RDC	4 172,2	4 099,8	6 620,4	10 335,4	25 227,8
Rwanda	4 986,0	4 879,8	11 976,2	3 903,4	25 745,4
<b>CEPGL</b>	<b>9 158,2</b>	<b>8 979,6</b>	<b>18 596,6</b>	<b>14 238,8</b>	<b>50 973,2</b>

**Tableau 17 : Evolution des importations à partir des pays de la CEEAC en 2022 (en millions de BIF)**

Pays	2022				
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	Total annuel
Angola	-	-	-	-	0,0
RDC	6295,3	7670,5	5608,2	4503,21892	24077,3
Centrafrique	-	0,5	-	0,415891	0,9
Congo	-	-	2,1	-	2,1
Cameroun	55,6	2,3	225,5	23,6	307,0
Gabon	-	-	-	-	-
Guinée-Equatoriale	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principé	-	-	-	-	-
Tchad	-	-	3,0	-	3,0
Rwanda	1604,8	1533,4	1565,7	3881,97877	8585,8
<b>CEEAC</b>	<b>7955,7</b>	<b>9206,8</b>	<b>7404,4</b>	<b>8409,2</b>	<b>32976,1</b>

**Tableau 18 : Importations à partir des pays de la CEEAC en 2023 (En millions de BIF)**

Pays	2023				Total annuel
	1er trim	2e trim	3e trim	4ème trim	
Angola	-	-	-	-	0,0
RDC	4172,2	4099,8	6620,4	3 903,4	18795,7
Centrafrique	1,8	-	-	-	1,8
Congo	5,6	0,6	-	-	6,2
Cameroun	4,9	24,1	5,7	5,1	39,8
Gabon	-	-	0,9	-	0,9
Guinée-Equatoriale	-	-	-	-	0,0
Sao Tomé-et-Principé	-	-	-	-	0,0
Tchad	-	-	-	-	0,0
Rwanda	4986,0	4879,8	11976,2	10 335,4	32177,5
<b>CEEAC</b>	<b>9 170,4</b>	<b>9 004,3</b>	<b>18 603,3</b>	<b>14 243,9</b>	<b>51 021,9</b>

**Tableau 19 : Evolution des importations à partir des pays de la SADC en 2022 (En millions de BIF)**

Pays	2022				Total annuel
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	
Angola	-	-	-	-	-
Botswana	-	-	-	5,8	5,8
RDC	6295,3	7670,5	5608,2	4503,2	24077,3
Lesotho	-	-	-	-	-
Madagascar	-	60,0	-	5,0	65,0
Maurice	67,8	118,6	154,6	297,9	638,9
Malawi	1261,0	1390,9	242,5	17,6	2912,0
Mozambique	2,7	-	1,9	0,9	5,6
Namibie	0,2	5,0	3,6	1,2	10,0
Seychelles	-	-	-	-	-
Swaziland	191,6	165,7	3915,4	1514,8	5787,5
Tanzanie	48506,1	79475,4	49351,5	55301,3	232634,2
Afrique du Sud	2941,8	3287,1	7217,3	5200,4	18646,7
Zambie	10715,9	13409,9	15004,7	16626,1	55756,6
Zimbabwe	812,7	2221,9	-	-	3034,6
<b>SADC</b>	<b>70 795,1</b>	<b>107 805,1</b>	<b>81 499,76</b>	<b>83 474,2</b>	<b>343 574,1</b>



**Tableau 20 : Evolution des importations à partir des pays de la SADC en 2023 (En millions de BIF)**

Pays	2023				
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	Total annuel
Angola	-	-	-	-	-
Botswana	-	-	-	-	-
RDC	4 172,2	4 099,8	6 620,4	3 903,4	18 795,7
Lesotho	-	-	-	-	-
Madagascar	-	0,2	-	6,5	6,7
Maurice	945,2	134,7	427,9	157,3	1 665,1
Malawi	15,5	231,1	301,3	221,2	769,2
Mozambique	0,3	-	-	1 407,8	1 408,1
Namibie	-	4,0	-	16,6	20,6
Seychelles	-	-	3,0	-	3,0
Swaziland	-	-	4 109,8	234,8	4 344,7
Tanzanie	80 836,4	91 439,2	75 087,7	102 870,0	350 233,3
Afrique du Sud	5 385,5	4 490,9	4 902,3	3 748,7	18 527,3
Zambie	14 585,5	8 045,4	23 929,4	11 639,8	58 200,1
Zimbabwe	114,9	-	-	-	114,9
<b>SADC</b>	<b>106 055,44</b>	<b>108 445,14</b>	<b>115 381,9</b>	<b>124 206,1</b>	<b>454 088,6</b>

### Annexe 3 : Les exportations

#### 3.1. Exportations par continent

**Tableau 21 : Evolution des exportations par continent en 2022 (en millions de BIF)**

Continent	2022				Total annuel
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	
<b>Afrique</b>	<b>34 769,7</b>	<b>35 628,8</b>	<b>42 269,9</b>	<b>48 612,4</b>	<b>161 280,8</b>
dont: EAC	25 850,1	23 744,0	29 488,7	33 603,6	112 686,4
CEEAC	15 304,4	18 690,0	24 027,0	23 656,3	81 677,7
CEPGL	15 286,6	18 637,8	24 012,6	23 558,9	81 496,0
COMESA	28 155,1	31 257,6	38 487,7	41 465,3	139 365,7
SADC	21 785,9	23 403,4	29 306,8	33 913,3	108 409,4
<b>Amérique</b>	<b>724,8</b>	<b>155,2</b>	<b>227,1</b>	<b>3 895,0</b>	<b>5 002,1</b>
dont: Etats-Unis	615,0	149,4	226,2	3 033,6	4 024,2
<b>Europe</b>	<b>13 500,1</b>	<b>5 035,4</b>	<b>20 470,3</b>	<b>58 340,9</b>	<b>97 346,7</b>
dont: Suisse	678,5	33,7	3 493,3	35 849,1	40 054,5
<b>UE</b>	<b>10 834,8</b>	<b>2 969,3</b>	<b>15 067,1</b>	<b>19 692,3</b>	<b>48 563,5</b>
dont: Belgique	5 103,9	2 104,9	11 654,6	15 171,6	34 035,0
Allemagne	5 282,3	486,0	793,3	1 524,4	8 086,1
<b>Asie</b>	<b>67 528,8</b>	<b>11 132,0</b>	<b>12 099,8</b>	<b>66 268,1</b>	<b>157 028,7</b>
dont: Emirats Arabes Unis	57 782,0	751,8	2 392,8	57 620,7	118 547,4
Oman	2 913,6	1 766,5	2 470,9	1 869,0	9 020,0
Inde	4,4	21,5	-	-	26,0
Chine	14,6	-	1,5	30,2	46,3
<b>Océanie</b>	<b>-</b>	<b>168,7</b>	<b>424,4</b>	<b>1 624,1</b>	<b>2 217,1</b>
dont: Australie	-	-	-	238,8	238,8
<b>Monde</b>	<b>116 523,4</b>	<b>52 120,2</b>	<b>75 491,5</b>	<b>178 740,4</b>	<b>422 875,5</b>

Tableau 22 : Evolution des exportations par continent en 2023 (en millions de BIF)

Continent	2023			
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim
<b>Afrique</b>	<b>37 100,7</b>	<b>62 289,8</b>	<b>54 443,4</b>	<b>53 934,9</b>
dont: EAC	28 433,1	59 531,4	41 326,8	41 669,9
CEEAC	22 517,4	39 796,3	35 232,6	33 789,0
CEPGL	22 134,4	39 792,3	35 226,8	33 670,9
COMESA	33 926,6	62 516,9	46 399,6	49 005,3
SADC	25 116,9	45 956,0	38 524,7	34 808,3
<b>Amérique</b>	<b>2 214,6</b>	<b>1 010,3</b>	<b>875,6</b>	<b>2 213,2</b>
dont: Etats-Unis	2 008,0	912,4	608,4	2 129,0
<b>Europe</b>	<b>34 573,6</b>	<b>13 517,2</b>	<b>7 871,1</b>	<b>28 660,8</b>
dont: Suisse	17 041,9	1 736,8	3 168,9	13 722,5
<b>UE</b>	<b>17 531,7</b>	<b>9 367,7</b>	<b>6 982,1</b>	<b>13 811,7</b>
dont: Belgique	7 326,5	4 434,6	3 621,2	8 625,1
Allemagne	6 664,0	3 292,8	7,8	4 604,2
<b>Asie</b>	<b>10 589,1</b>	<b>11 448,6</b>	<b>105 360,5</b>	<b>115 229,5</b>
dont: Emirats Arabes Unis	3 009,4	1 619,7	93 388,1	103 545,5
Oman	1 524,4	2 012,0	3 762,3	3 386,0
Inde	30,5	-	125,6	23,5
Chine	11,5	262,7	4 951,6	4 368,7
<b>Océanie</b>	<b>194,2</b>	<b>-</b>	<b>684,5</b>	<b>1 814,2</b>
dont: Australie	-	-	-	622,1
<b>Monde</b>	<b>84 672,2</b>	<b>88 265,9</b>	<b>169 235,1</b>	<b>201 852,5</b>

### 3.2. Principaux pays d'exportation

**Tableau 23 : Principaux pays d'exportations au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 (en millions de BIF)**

T4-2022		
Code pays	Pays	Valeur
AE	Emirats Arabes Unis	57620,7
CH	Suisse	35849,1
CD	RDC	22518,1
BE	Belgique	15171,6
TZ	Tanzanie	6620,0
PK	Pakistan	5025,7
SD	Soudan	4786,9
MU	Maurice, île	3906,2
US	Etats-Unis	3033,6
UG	Ouganda	2839,9
GB	Royaume-Uni	2791,8
EG	Egypte	2620,1
ET	Ethiopie	2065,3
OM	Oman	1869,0
FR	France	1852,3
DE	Allemagne	1524,4
NZ	Nouvelle-Zélande	1385,2
RW	Rwanda	1040,8
VN	Vietnam	1024,5
NL	Pays-bas	910,1
<b>Autres</b>		<b>4 285,02</b>
<b>Total général</b>		<b>178 740,44</b>

**Tableau 24 : Principaux pays d'exportations au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 (en millions de BIF)**

T4-2023		
Code pays	Pays	Valeur
AE	Emirats Arabes Unis	103545,5
CD	RDC	27675,0
CH	Suisse	13722,5
BE	Belgique	8625,1
SD	Soudan	7306,1
RW	Rwanda	5995,9
DE	Allemagne	4604,2
TZ	Tanzanie	4403,2
CN	Chine	4368,7
OM	Oman	3386,0
UG	Ouganda	2474,3
US	Etats-Unis	2129,0
ET	Ethiopie	1402,7
PK	Pakistan	1373,0
MU	Maurice, île	1210,5
NZ	Nouvelle-Zélande	1192,0
ZM	Zambie	1169,3
KE	Kenya	1121,5
SG	Singapour	937,0
GB	Royaume-Uni	896,9
<b>Autres</b>		<b>4 314,1</b>
<b>Total général</b>		<b>201 852,5</b>

### 3.3. Les exportations par produits

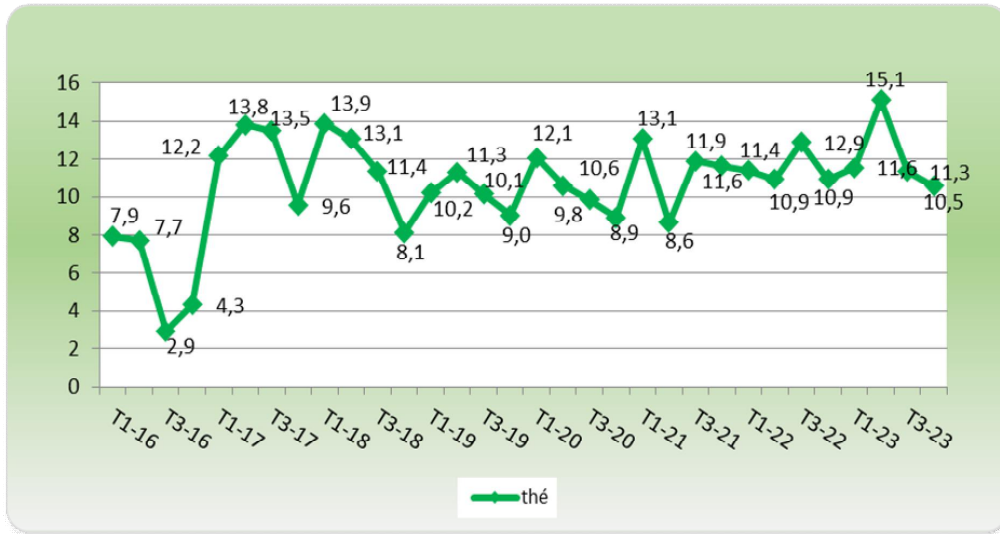
**Tableau 25 : Exportations des produits définitives au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 en valeur (Millions de BIF)**

Code HS	T4-22	
	Description	Valeur
0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange.	70424,5
7108	Or (y compris l'or platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre.	55112,6
0902	Thé, même aromatisé.	10915,3
1101	Farines de froment (blé) ou de méteil	6821,1
2203	Bières de malt.	6270,6
2402	Cigares (y compris ceux à bouts coupés), cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac.	5443,4
2611	Minerais de tungstène et leurs concentrés	2069,5
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	1818,1
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.	1488,9
2302	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses.	1093,5
3301	Huiles essentielles (déterpénées ou non), y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»; résinoïdes; oléorésines d'extraction; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; sous produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles.	683,6
3401	Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents.	475,3
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs.	414,3
9404	Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non.	403,2
4106	Cuir et peaux épilés d'autres animaux et peaux d'animaux dépourvus de poils, tannés ou en croûte, même refendus, mais non autrement préparés.	230,2
1703	Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre.	217,0
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	202,0
8427	Chariots-gerbeurs; autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage.	173,8
2009	Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants.	113,8
1212	Caroubes, algues, betteraves à sucre et cannes à sucre, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées; noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux (y compris les racines de chicorée non torréfiées de la variété <i>Cichorium intybus sativum</i> ) servant principalement à l'alimentation humaine, non dénommés ni compris ailleurs.	103,4
<b>Autres</b>		<b>871,1</b>
<b>Total général</b>		<b>165345,1</b>

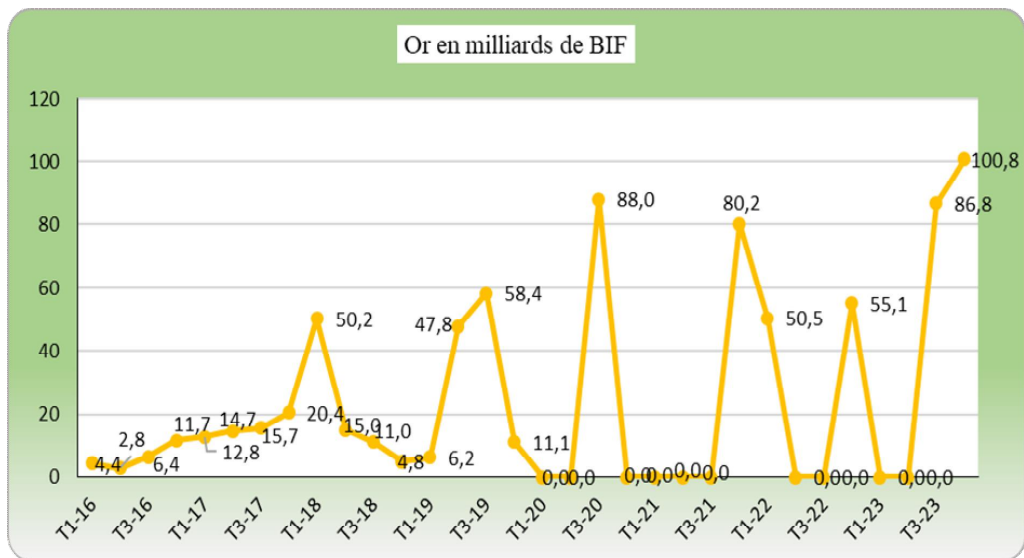
**Tableau 26 : Exportations des produits domestiques au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 en valeur (Millions de BIF)**

Code HS	T4-23	
	Description	Valeur
7108	Or (y compris l'or platiné), sous formesbrutes ou mi-ouvrées, ou en poudre.	100757,1
0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange.	38770,9
0902	Thé, même aromatisé.	10547,7
2402	Cigares (y compris ceux à bouts coupés), cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac.	8087,3
2203	Bières de malt.	6500,8
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	5329,0
1101	Farines de froment (blé) ou de méteil	4423,4
3401	Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents.	3577,5
2609	Minerais d'étain et leurs concentrés	1969,5
2208	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses.	1757,3
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs.	1411,6
2009	Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants.	1094,0
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.	502,2
1703	Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre.	433,8
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	310,0
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	247,2
9404	Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non.	188,4
2302	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses.	175,9
2202	Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09.	167,7
2306	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales, autres que ceux des n°s 23.04 ou 23.05.	108,0
<b>Autres</b>		<b>791,7</b>
<b>Total général</b>		<b>187151,0</b>

Graphique 17 : Evolution des exportations du thé en milliards de BIF

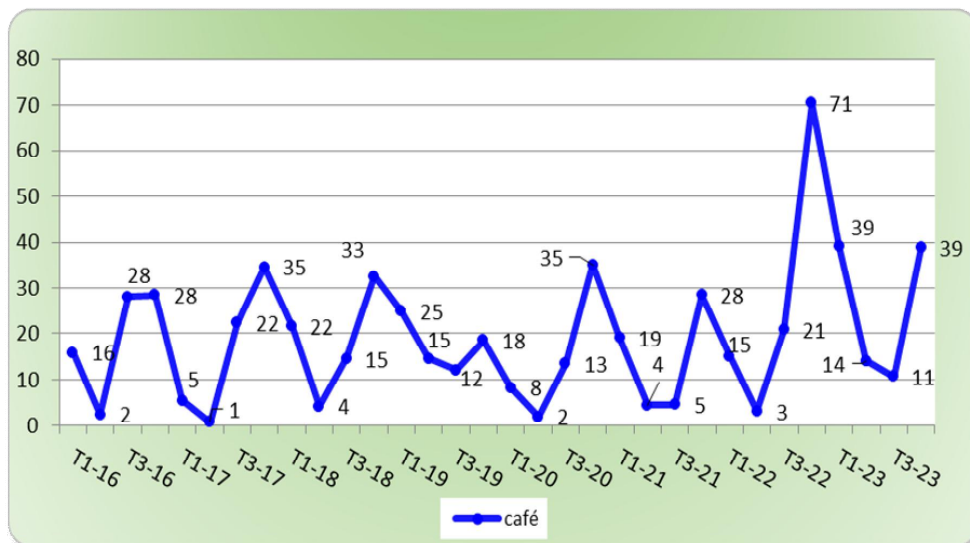


Graphique 18 : Evolution des exportations de l'Or en milliards de BIF





Graphique 19: Evolution des exportations du café en milliards de BIF



**Tableau 27 : Exportations temporaires au 4ème trimestre 2022 en valeur (Millions de BIF)**

Code HS	T4-22	
	Description	Valeur
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	2 356,27
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	2 340,05
8503	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n°s 85.01 ou 85.02	24,98
8431	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.	18,31
8529	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.25 à 85.28.	10,28
3925	Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs.	1,44
9018	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électro médicaux ainsi que les appareils pour tests visuels.	1,39
<b>Total</b>		<b>5 590,05</b>

**Tableau 27 : Exportations temporaires au 4ème trimestre 2023 en valeur (Millions de BIF)**

Code HS	T4-23	
	Description	Valeur
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	1 942,1
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	1 942,1
8406	Turbines à vapeur.	298,3
6305	Sacs et sachets d'emballage.	21,6
8518	Microphones et leurs supports; haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes; casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs; amplificateurs électriques d'audiofréquence; appareils électriques d'amplification du son.	18,7
7606	Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm.	13,5
8543	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.	11,0
9504	Consoles et machines de jeux vidéo, articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple).	9,2
6309	Articles de friperie	9,0
8901	Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises.	5,0
8544	Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion.	4,6
7310	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.	3,2
9209	Parties (mécanismes de boîtes à musique, par exemple) et accessoires (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple) d'instruments de musique; métronomes et diapasons de tous types.	3,1
8502	Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques.	2,9
8541	Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur; dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière (LED); cristaux piézo-électriques montés.	2,9
8504	Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs.	2,7
8539	Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits "phares et projecteurs scellés" et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc; lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED).	2,6
8420	Calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines.	1,4
8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.	1,1
7318	Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier.	0,9
<b>Autres</b>		<b>0,8</b>
<b>Total général</b>		<b>4 296,5</b>

**Tableau 28 : Les réexportations au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 en valeur (millions de BIF)**

Code HS	T4-22	
	Description	Valeur
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	3 912,2
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	1 481,1
6309	Articles de friperie	899,6
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	353,7
0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange.	117,9
2203	Bières de malt.	115,4
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.	95,9
8702	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.	87,9
2202	Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazeifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09.	86,0
8704	véhicules automobiles pour le transport de marchandises	78,0
8430	Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige.	52,0
8507	Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire.	48,0
8548	Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre.	42,6
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	37,9
2208	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses.	37,0
3215	Encres d'imprimerie, encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides.	32,0
2204	Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09.	28,8
9403	Autres meubles et leurs parties.	24,2
6910	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique.	19,9
8708	Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05.	19,6
<b>Autres</b>		<b>235,5</b>
<b>Total général</b>		<b>7 805,3</b>

**Tableau 29 : Les réexportations au 4ème trimestre 2023 en valeur (Millions de BIF)**

Code HS	T4-23	
	Description	Valeur
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	3 867,9
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	2 529,4
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	911,9
8702	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.	855,5
6309	Articles de friperie	563,5
8429	Boueurs (bulldozers), boueurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés.	496,6
8704	véhicules automobiles pour le transport de marchandises	339,2
8548	Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre.	108,1
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.	70,4
9403	Autres meubles et leurs parties.	59,2
8711	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.	42,0
8418	Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15.	41,5
8708	Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05.	35,2
8507	Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire.	30,5
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	25,8
8518	Microphones et leurs supports; haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes; casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs; amplificateurs électriques d'audiofréquence; appareils électriques d'amplification du son.	24,8
8424	Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aéroglyphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires.	24,0
8502	Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques.	22,6
2106	Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs.	20,4
9027	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les indicateurs de temps de pose); microtomes.	19,2
<b>Autres</b>		<b>317,6</b>
<b>Total général</b>		<b>10405,1</b>

**Tableau 30: Réexportations par principaux pays destinataires au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 (en millions de BIF)**

Code pays	T4-22	
	Pays	Valeur
ET	Ethiopie	2 065,3
CD	RDC	1 760,4
RW	Rwanda	823,1
TZ	Tanzanie	732,4
UG	Ouganda	724,8
DE	Allemagne	479,2
KE	Kenya	280,3
GB	Royaume-Uni	252,5
BE	Belgique	231,2
EG	Egypte	107,2
SD	Soudan	89,0
GA	Gabon	85,2
FR	France	33,7
AE	Emirats Arabes Unis	33,3
MA	Maroc	23,1
<b>Autres</b>		<b>84,7</b>
<b>Total général</b>		<b>7805,3</b>

**Tableau 31 : Réexportations par principaux pays destinataires au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2023 (en millions de BIF)**

Code pays	T4-23	
	Pays	Valeur
RW	Rwanda	3483,3
CD	RDC	2802,3
ET	Ethiopie	1402,7
AE	Emirats Arabes Unis	573,4
KE	Kenya	485,1
TZ	Tanzanie	376,8
BE	Belgique	373,7
SO	Somalie	248,2
UG	Ouganda	203,2
SA	Arabie Saoudite	147,8
BJ	Bénin	76,1
ZW	Zimbabwe	37,3
TD	Tchad	35,7
TG	Togo	28,7
CY	Chypre	28,2
<b>Autres</b>		<b>102,5</b>
<b>Total général</b>		<b>10405,1</b>

### III. Méthodologie

#### *a. Définition*

Les statistiques du « **commerce extérieur de marchandises** » donnent la représentation des transactions de marchandises effectuées entre un pays et le reste du monde. Elles consistent en l'analyse des flux de marchandises en importation comme en exportation. On entend par « **marchandises** », tous les biens qui contribuent à augmenter ou à réduire les ressources matérielles du pays.

#### *b. Système du Commerce extérieur*

Au niveau de ce bulletin, les données du Commerce extérieur sont produites selon le « **Système du Commerce Général** ».

Ce type de commerce couvre les biens suivants :

(a) Les biens qui, lors de l'importation directe dans le territoire statistique, lorsqu'ils quittent une aire de dépôt, de transit ou après transbordement, sont :

- déclarés pour une mise à la consommation directe ;
- acceptés pour une admission temporaire ;
- acceptés en importation temporaire pour un perfectionnement actif ;
- placés en entrepôt industriel ou en zone franche industrielle ;
- placés en usines sous douane ou en zones de traitement en vue d'une exportation ;
- importés après exportation temporaire pour un perfectionnement passif ;
- importés après exportation temporaire pour un retour en l'état ;
- placés en entrepôts sous douane ou en zones franches commerciales.

(b) A l'exportation, les biens qui sont :

- d'origine nationale et déclarés pour une exportation définitive ;
- exportés après une admission temporaire ;
- exportés après importation temporaire pour un perfectionnement actif ;
- exportés en suite d'entrepôts industriels ou de zones franches industrielles ;
- exportés en suite d'usines sous douane ou de zones de traitement en vue d'une exportation ;
- en exportation temporaire pour un perfectionnement passif ;
- en exportation temporaire pour un retour en l'état ;
- exportés en suite d'entrepôts sous douane ou de zones franches commerciales.

#### *c. Nomenclature*

Au Burundi, l'information statistique sur le Commerce extérieur est collectée sur base des déclarations en douanes.

La diversité des marchandises échangées est regroupée sous la nomenclature du système harmonisé (SH). Le Système harmonisé est conçu par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). C'est un système qui permet le regroupement des produits selon une classification standardisée comprenant des positions à 2 chiffres (SH2), à 4 chiffres (SH4), à 6 chiffres (SH6) et à 8 chiffres (SH8). Généralement, les deux premiers indiquent le numéro de chapitre et les deux suivants l'ordre numérique dans lequel la position apparaît dans le chapitre.

#### *d. Valeur statistique*

La valeur statistique des marchandises est exprimée en francs burundais (BIF).

- A l'importation, elle comprend le coût de la marchandise, l'assurance et le Fret jusqu'à la frontière de l'importateur (valeur CAF) ;
- A l'exportation, cette valeur est exprimée Franco à bord jusqu'à la frontière de l'exportateur (valeur FAB) ; les frais liés à l'acheminement vers le destinataire ne sont pas inclus.

Lorsque la valeur est indiquée en devise étrangère, la conversion en BIF s'effectue en application du taux de change officiel en vigueur.

#### *e. Volume*

Le Volume des importations et des exportations est déterminé sur base du poids net. Elle se compose du poids effectif de la marchandise, sans le poids de l'emballage. Pour certaines marchandises, des unités complémentaires (litres, têtes, nombre, etc.) sont saisies en complément du poids net.

#### *f. Pays partenaires*

On distingue le pays d'origine, le pays de provenance et le pays de destination des marchandises.

- A l'importation, le **pays de provenance** est le pays à partir duquel la marchandise est expédiée ;
- A l'exportation, le **pays de destination** est le pays dans lequel la marchandise est sensée être utilisée ;
- Le **pays d'origine** est le pays dans lequel la marchandise a été entièrement produite, fabriquée ou substantiellement transformée.

Les statistiques du commerce extérieur sont diffusées selon le pays d'origine pour les importations et selon le pays de destination pour les exportations.

Actuellement, tous les pays sont répertoriés dans les **tables de contrôle** du Système Douanier Automatisé et à chaque pays est affecté un code alpha numérique ISO à deux positions qui le distingue des autres.

#### *g. Source de données*

La source des données est l'Office Burundais des Recettes. Ces données sont extraites du Système Douanier Automatisé « Sydonia World ». (OBR). Les données en provenance des bureaux douaniers non-informatisés sont aussi fournies par l'OBR. La date d'enregistrement pour les importations et pour les exportations est la date de référence pour les statistiques du commerce extérieur.

#### *h. Traitement des données*

Le traitement des données consiste en la confection des tableaux et graphiques des importations et des exportations de biens. Les données brutes sont fournies sous formats Texte et Excel. Le traitement des données sur les exportations du thé et de l'or est complété par les informations fournies respectivement par l'OTB et la BRB.



### *i. Publication et diffusion*

Les statistiques du commerce extérieur sont publiées à travers un bulletin qui apparaît 60 jours après le trimestre concerné. Les dates de publication (au plus tard) sont le 30 mai, le 30 août, le 30 novembre et le 28 février respectivement pour le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre, du 2<sup>ème</sup> trimestre, du 3<sup>ème</sup> trimestre et du 4<sup>ème</sup> trimestre.

La diffusion du bulletin est faite par la cellule « Traitement, Publication, Diffusion, Archivage et Documentation statistique » de l'INSBU. Les publications sont disponibles sur le site web de l'INSBU.